

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne

Bonnes Vacances



"Le Filet du Pêcheur"

N° 135 – juin 2015
Prix : 3 €
C.P.A.P. N° 0418G88902
I.S.S.N. N° 0758 1564



**Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne**

Siège social :
"Les Laurières"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER
☎ : 04 94 94 18 91

Lefiletdupecheur.asam@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
"Le Filet du Pêcheur"
N° 135

Président : Bernard ARGOLAS.

Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.

Réalisation : Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.

Illustrations : Bernard ARGOLAS.

Mise en page : Germaine LE BAS.

Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.

Adresse e-mail : lefiletdupecheur.asam@gmail.com

LE MOT DU PRESIDENT

Notre session 2014-2015 se termine. Ce fut une période riche et enthousiasmante pour notre société :

- ✓ des conférences très réussies, qui ont drainé un public toujours aussi nombreux, qui a découvert avec beaucoup de plaisir le nouveau cadre de ces conférences, à savoir l'auditorium du collège Paul Eluard.
- ✓ La galette en janvier qui fut un moment très réussi de convivialité et d'amitié.
- ✓ Des sorties toujours aussi prisées par de nombreux sociétaires qui ont pu découvrir Carpentras à l'automne, et Antibes au printemps.
- ✓ Un Colloque, consacré cette fois à George Sand : beau succès dans le cadre prestigieux de la villa Tamaris-Pacha-Centre d'art.
- ✓ Un Filet du pêcheur qui semble plaire toujours autant à la grande majorité de nos lecteurs.
- ✓ Une ambiance toujours aussi sympathique et amicale, tant au sein du Conseil d'administration qu'avec tous nos sociétaires.

Nous espérons avoir répondu à votre attente, et il ne nous reste plus qu'à continuer ainsi, animés par l'envie de faire toujours plus pour que notre société "Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne" conserve son dynamisme et sa qualité.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Bernard ARGOLAS.

Sommaire

Le Mot du Président.	Bernard ARGOLAS	Couv.2
Le Carnet		Couv.3
Conférence du 13 avril 2015 : "Les Suspects-La Terreur dans le Var- 1793 -1794"	François TRUCY	1
Qui se souvient ?...		17
Sortie du 16 mai 2015 à Antibes.	Alexandra LIEUTAUD	18
Conférence du 11 mai 2015 : " L'humour ou l'art de taquiner les exquis-mots..."	André BERNARDINI- SOLEILLET	26
Conférence du 1 ^{er} juin 2015: "Les Maristes de la Seyne, le collège des Pères maristes, histoire d'une maison d'éducation catholique, de 1849 a la seconde guerre mondiale."	L. ROOS-JOURDAN.	32
Détente.	Chantal DI SAVINO	44

Conférence du 13 avril 2015.

" LES SUSPECTS – LA TERREUR DANS LE VAR – 1793-1794 "

Par M. François TRUCY.

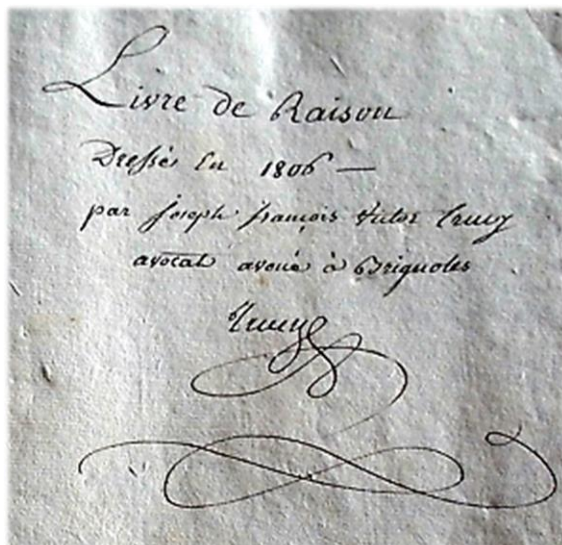
Avant de vous raconter ce que fut pour les Varois cette période terrible de la Révolution Française que fut la Terreur, il me faut vous expliquer pourquoi et comment j'en suis venu à raconter ce qui va suivre et de quelle manière j'ai trouvé les preuves de ce que j'avance.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale ma famille ne possédait qu'un bien notable, mais c'était une belle et grande maison à Toulon, dans le quartier de Claret, sur les pentes du Faron, héritée de mon grand-père Albert TRUCY. La maison, son jardin, sa pinède, un véritable bonheur ! Au cours d'un des bombardements de juillet 1944 qui précédèrent le Débarquement en Provence, la maison fut entièrement détruite avec tout ce qu'elle contenait. En particulier ont disparu tous les souvenirs, toutes les archives de cette famille qui remontait au XV^e siècle. Tout a disparu, à l'exception d'un document que j'ai retrouvé beaucoup plus tard à la mort de mon père Robert TRUCY. Mais quel document ! Il s'agit d'un Livre de Raison écrit en 1806 par un François Victor Joseph TRUCY (1766-1834) mon trisaïeul.

Ce manuscrit est le point de départ de tout ce qui va suivre.

Dans ce manuscrit François avait reconstitué l'arbre généalogique de notre famille depuis 1420. Fils de notaire, il a effectué un travail méticuleux auquel il ne manque rien, pas une date, pas un événement, mais surtout il parlait des événements qui s'étaient produits à Barjols en 1793.

C'est au XV^e siècle que l'on trouve le premier TRUCY connu et avec le Livre on peut suivre de génération en génération la vie de ces Provençaux qui étaient de petite noblesse de robe. Vous voyez là leurs armoiries dans le cachet vert. Depuis un Jean TRUCY, anobli le 6 mars 1463, treize générations d'hommes de loi, notaires royaux de père en fils, ont vécu à Barjols, cité varoise cossue de tanneurs et d'agriculteurs, où ils menaient une existence de notables établis, considérés et respectés, respectés jusqu'en 1793. Ils sont intimement mêlés aux événements de la Terreur dans le Var que je vais vous raconter.



Quelques mots des années brèves mais véhémentes qui séparent les débuts de la Révolution Française de nos événements.

Tout a commencé par la réunion des états généraux.

En 1789 le roi Louis XVI doit faire face à ce qu'on appellerait aujourd'hui une grave crise économique. Les caisses de l'Etat étaient vides (déjà !) et le Régime (qu'on appellera bientôt Ancien Régime) ne parvenait pas à mettre en place les réformes indispensables pour la Société de l'époque. (déjà !). Tout était bloqué par les tenants du Pouvoir absolu et par les privilégiés qu'étaient la Noblesse et le Haut Clergé. Pour pouvoir lever des impôts nouveaux le Roi était contraint de réunir ces Etats Généraux qui allaient, peut-être, l'autoriser à le faire. Cette Assemblée extraordinaire, qui n'avait au paravent été réunie que 8 fois pour des affaires financières, rassembla à Versailles 1132 députés : 270 pour la Noblesse qui comptait 470 000 personnes, 291 pour le Clergé (120 000), et 571 pour le tiers état qui représentait le reste de la population française soit 25,5 millions d'habitants. Remarquable : le Clergé était 108 fois plus représenté que le Tiers Etat et la Noblesse 60 fois plus !

Pressentant que cette Assemblée ne serait pas aisée à convaincre, la Cour a fait précéder la réunion des états généraux d'une sorte de grande consultation populaire et les Etats provinciaux ont produit, pour les adresser au Pouvoir, des Cahiers de Doléances qui fourmillent de revendications qui vous feraient sourire aujourd'hui mais qui constituaient une énorme critique du Régime. Le tiers état s'appuiera sur ces Cahiers de Doléances pour exiger les ré-

formes. Les états généraux se réunirent enfin le 5 mai 1789 à Versailles dans la Salle des Trois Ordres aménagée à l'intérieur de l'Hôtel des Menus Plaisirs du Roi.

La Révolution était en marche.



Pendant des semaines **Louis XVI** tenta sans succès d'empêcher les Trois Ordres de délibérer ensemble et de s'unir. Voulant les intimider il finit par leur interdire leur salle de réunion et les Ordres se rassemblèrent alors dans le Jeu de Paume de Versailles. C'était le 20 juin 1789. La scène est célèbre et le **Serment du jeu de paume** marque une étape majeure du processus révolutionnaire. Le 9 juillet 1789 l'Assemblée des Etats Généraux se déclara Assemblée Nationale Constituante. Le Pouvoir du Roi serait à terme sous tutelle d'une Constitution qui restait néanmoins à imaginer et à voter. La

Consti-

tuante vivra jusqu'au 30 septembre 1791, date à laquelle elle se séparera aux cris de Vive le Roi-Vive la Nation croyant sincèrement avoir scellé l'alliance entre la royauté et la bourgeoisie issue du suffrage censitaire contre d'une part la réaction aristocratique et d'autre part la poussée populaire. Vous le constatez : de tous les temps le travail parlementaire laisse toujours leur place à l'espoir et aux illusions. Pour la première fois on parle de Nation française et d'Assemblée Nationale.



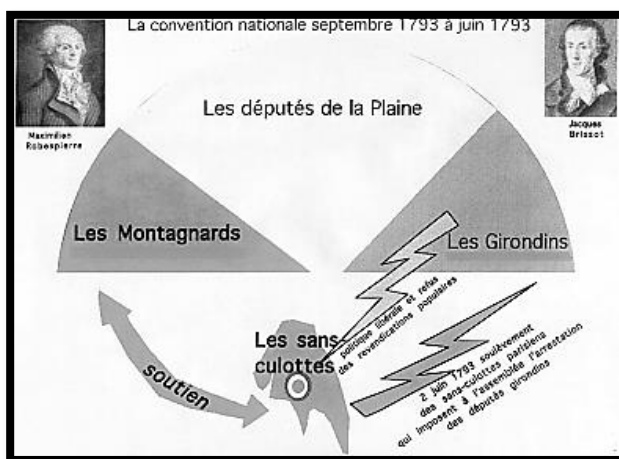
La forteresse symbolique de la Bastille est tombée sous les coups d'une émeute populaire. Le Peuple est maintenant dans la rue. Il ne la quittera plus de très longtemps. Mais, à ne se souvenir que des émeutes et des massacres de cette époque on risque d'oublier le bilan de la Constituante. Or celui-ci est considérable :

- la Constitution de 1791 (qui limite le pouvoir royal mais exclut le peuple des décisions politiques),
- la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.
- La Constituante a créé les départements, l'égalité devant l'impôt, réformé la justice, institué le mariage civil et le divorce, supprimé le droit d'ainesse et cent autres choses.
- En outre elle nationalise les biens de l'Eglise et adopte la Constitution civile du clergé auquel elle impose un serment de fidélité. Geste sans précédent et sans équivalent plus tard, l'Assemblée Constituante décréta qu'aucun de ses députés ne ferait partie de l'Assemblée Législative qui la suivrait.

L'Assemblée Nationale Législative qui se met en place le 1^{er} octobre 1791 est la troisième étape du processus Révolutionnaire commencé avec les Etats Généraux.

Il est beaucoup trop long de relater tous les événements de l'année qui suit. Reste simplement à dire que cette courte mais véhémente période aura vu la déchéance du Roi, sa destitution et son emprisonnement, la chute des Tuileries, tandis qu'un pouvoir communal parisien insurrectionnel s'imposait chaque jour davantage à l'Assemblée. Les massacres dans les prisons et en dehors d'elles se succédaient et commençait une Guerre voulue paradoxalement par le Roi qui en espérait la chute de ses ennemis et par les députés qui voulaient y trouver la consolidation et l'exportation en Europe de la Révolution Française. Le 20 septembre 1792 l'Assemblée Législative a tenu sa dernière séance.

Elle passe le relais à une Convention nationale dans des conditions catastrophiques dans la mesure où le Pays est à feu et à sang et que les difficultés s'accumulent.



Voici les forces en présence. A Gauche ROBESPIERRE et "ses" Montagnards peuvent s'appuyer constamment sur la Rue et les sans-culottes (Les sans-culottes et la Commune insurrectionnelle de Paris donneront toujours la victoire à la Montagne). A droite les Girondins qui seront finalement broyés sous les yeux de La Plaine indifférente et versatile. En 1793 la Convention Nationale est assaillie de toutes parts aux frontières comme à l'intérieur.

Aux frontières par les armées d'une très forte coalition des royaumes de Grande Bretagne, de Prusse, du Saint Empire, de Hongrie, des Pays Bas et au sud, de l'Espagne, du Portugal et du Piémont. On doit à la vérité de dire que c'est la France qui a attaqué la première. En pleine période de réformes radicales institutionnelles, elle a pris en 1792 l'initiative de déclarer la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, puis elle a envahi les Pays Bas autrichiens.

d'une Assemblée cruelle et sanguinaire : on en oubliera son action réformatrice et les difficultés sans nom qu'elle eut à affronter. Les innombrables prisons, comme à Paris celle de la Conciergerie (de sinistre mémoire) regorgent de tous ces prévenus qui seront jugés de manière expéditive par les tribunaux révolutionnaires, condamnés et exécutés le plus souvent séance tenante. Les conditions de vie dans ces prisons sont à proprement parler innommables mais tout à fait comparables à celles de l'Ancien Régime. Nombre d'entre elles (et c'est le cas de la Conciergerie) ne sont que les "antichambres de l'échafaud". Les acquittements sont rarissimes pendant la Terreur. Les charrettes des condamnés du Tribunal Révolutionnaire de Paris traversent la capitale à la jubilation d'une population déchainée mais qui va bientôt se lasser puis s'écœurer de ces tueries. Le décor est toujours le même : les gendarmes ou la garde nationale, le bourreau, l'échafaud et la guillotine (surnommée *la Veuve* et plus pudiquement par la suite *les bois de justice*) le tout devant un grand concours de peuple et sous le regard attendri du très remarquable inventeur que fut le bon docteur Guillotin. A Paris, la guillotine installée place de la Révolution (aujourd'hui place de la Concorde !) fonctionne sans discontinuer et les têtes roulent dans la Corbeille de ROBESPIERRE sous les acclamations des tricoteuses spectatrices privilégiées de ces massacres. Tout ceci se passe essentiellement à Paris sous les yeux de la Convention (Assemblée qui suivra la Législative du 20 septembre 1792 au 26 octobre 1795) où les partis s'entretuent. Les 200 Montagnards et les Jacobins ont déjà eu la tête des Girondins, des Hébertistes, de Danton, des Indulgents et d'une multitude de gens sous les regards affolés des 389 députés du Marais qui se rend compte que son tour viendra. Mais demain le Marais se réveillera et exécutera ses tyrans.

En Provence, si le Département du Var vient d'être créé, celui des Alpes maritimes n'existe pas et le Comté de Nice reste pour l'instant la propriété de la Maison de Savoie jusqu'à sa conquête par l'armée d'Italie et son annexion pure et simple par la jeune république française. Et que se passe-t-il dans le Var ?



L'organisation républicaine a remplacé toutes les vieilles structures féodales. Son chef-lieu est Toulon en attendant que l'insurrection fédéraliste ne balaye les Jacobins et les sans-culottes du grand port du Levant. A l'Est le département va jusqu'au fleuve le Var qui marque la frontière avec l'Italie. Grasse est varoise. Mais partout en 1793, à Barjols comme à Draguignan, à Brignoles et à Grasse on retrouve les mêmes situations entre les tenants de la Révolution et ceux qui la contestent. Et il est exact qu'en province la Convention a confié "le suivi" de la Loi sur les Suspects aux Comités de surveillance et aux Clubs de Jacobins qui se créent partout. Les patriotes veillent mais, comme vous le voyez ici, il y a encore de la modération dans les slogans. On ne parle pas encore de lanternes. Les Comités de Surveillance font du zèle, détectent les

Suspects, les arrêtent et défèrent les détenus aux autorités départementales à charge pour celles-ci d'incarcérer les Suspects et de les juger. C'est le sort réservé aux héros des aventures que j'ai rassemblé pour vous. Ils étaient suspects.

J'ai choisi de vous raconter les aventures d'un certain nombre de ces Suspects de la Terreur. Ces hommes viennent de tous les horizons. Pas de femmes dans ce lot mais il y en eut beaucoup ailleurs.

- ✓ Jean Baptiste AIGUIER a 14 ans. Il est commis marchand à Solliès.
- ✓ Pierre Auguste GONTARD est un ancien juge de paix de Barjols.
- ✓ François TRUCY, avec son père Victor, notaire ci-devant royal, et son frère César tenteront de s'enfuir de Barjols où ils sont menacés d'être arrêtés.
- ✓ François ALLEGRE est gendarme.
- ✓ Jean Joseph MOUGINS DE ROQUEFORT est un ancien député constituant et ancien maire de Grasse.
- ✓ Jean- Jacques BAYNE est accusateur public du tribunal révolutionnaire de Toulon.



Pour diverses raisons tous sont hautement suspects aux yeux des Autorités du Var.

Mais Jean-Baptiste VACHIER, avocat de Barjols, et Chrysostome JEAN, ménager de VILLENEUVE qui va faire arrêter les TRUCY, sont eux du bon côté de la guillotine.

Tous ont maille à partir avec la justice du temps et tous, sauf BAYNE et César TRUCY, seront détenus à Grasse à la prison du Séminaire du Tribunal révolutionnaire du département du Var, car à l'instar de toutes les villes et villages de France, les établissements religieux, églises et cou-

vents, ont tous été désaffectés et transformés qui en prisons qui en écuries ou en entrepôts.

[Ce dessin ainsi que ceux qui suivent sont l'œuvre de monsieur SIROT professeur à notre Ecole d'Art de Toulon que je ne remercierai jamais assez pour son aide.]



Le premier Suspect dont je vous raconte les déboires est Pierre Auguste GONTARD, 45 ans, né et demeurant à Barjols. C'est un opposant connu à la Révolution. En juillet 1793, il vient de créer et de prendre la tête du Comité de la Section de Barjols, véritable formation contrerévolutionnaire qui se heurte quotidiennement au Comité de Surveillance local et il affiche ouvertement son hostilité à la Convention. Pierre Auguste GONTARD avait été juge de paix de Barjols. Or un jour de juillet 1793 il fut informé (faussement) que **Paul BARRAS**, le voisin de Fox-Amphoux, venait d'être arrêté à Pignans. Paul BARRAS n'est pas n'importe qui ! Ce nobliau de Provence qui a su si bien retourner son pourpoint aux premiers jours de la Révolution, n'est rien moins que député de la Convention, et même bien davantage puisqu'il, est Représentant du peuple en mission dans le Département du Var et près l'Armée d'Italie. En tant que tel, il est doté de pouvoirs considérables. (Voici sa tenue de Conventionnel (!) et celle, infiniment moins ridicule

de Membre du Directoire en 1795). GONTARD détestait BARRAS pour lequel il nourrissait une de ces vieilles haines recuites comme il y en a dans nos villages. C'est qu'aux conflits politiques qui opposent les partisans et les opposants à la Révolution se mêlent constamment tous les conflits privés ordinaires, tous les règlements de compte particuliers de cette population. GONTARD en tant que Secrétaire du Comité de la Section de Barjols, le 22 juillet 1793, "requiert" le commandant de la garde nationale du lieu de lui fournir le lendemain même à trois



heures du matin vingt hommes armés pour faire une perquisition chez BARRAS et chez sa mère à Fox-Amphoux. Avec ses complices VILLECROZE (président du Comité de la Section) MONTAUD et THADEY, ils s'autoproclament "commissaires" de l'expédition ! Eh oui ! La troupe armée est à Barjols et il faut bien quatre bonnes heures pour aller de Barjols à Fox-Amphoux. GONTARD espérait trouver au cours de la perquisition les produits des rapines que l'on imputait (à bon droit) à BARRAS et qui pourraient ainsi le discréditer. La belle demeure que vous voyez ici est celle que Pélagie TEMPLIER, de Cotignac, avait apportée en dot lors de son mariage avec Paul BARRAS en janvier 1791. Château BARRAS, situé au Plan, en contrebas du village, existe toujours et c'est là que la perquisition se déroula. Puis elle se poursuivit chez madame mère au village lui-même.

Au fait, il faut que je vous le dise, j'ai retrouvé l'acte de mariage de BARRAS et de Pélagie dans les archives de Fox-Amphoux et vous serez surpris de constater que toute la famille BARRAS, y compris Paul, signe encore "de Barras" alors qu'on est déjà en 1791. Autre surprise pour moi : découvrir que l'acte de mariage avait été établi par le notaire de Barjols Victor TRUCY mon quadriaïeul. Pour la perquisition les dés étaient pipés. On le sut plus tard de l'aveu même de madame BARRAS mère : les deux femmes avaient été prévenues et GERARD, le juge de paix de Cotignac qui avait été lui aussi requis d'instrumenter "*avec son greffier et du papier timbré*" ne se livra qu'à une parodie de perquisition. Il ne trouva strictement RIEN chez Pélagie, RIEN chez madame mère et quand il se trouva chez cette dernière face à "*trois grosses malles en osier fermées à cadenas*" qu'il aurait dû ouvrir séance tenante, il se contenta pour ne point le faire de la réponse de madame Barras : "*Ce sont des affaires qui me viennent de feu mon mari (décédé depuis trois ans)*". Passez muscade * ! Le juge GERARD pouvait signer tranquillement son procès-verbal. Il avait bien mérité de la République. Comme toute peine mérite salaire, GERARD sera bientôt récompensé pour son civisme par un poste de tout repos au Tribunal révolutionnaire de Grasse. Dans l'affaire, alors que GONTARD escomptait détruire BARRAS c'est lui qui est piégé. Le Conventionnel (qui avait échappé à ses agresseurs à Pignans) informé de ce qui s'est produit à Barjols, ne pardonnera pas. Pierre Auguste GONTARD fut arrêté et déféré devant le Tribunal Révolutionnaire du département du Var. Comme de coutume, à la demande de l'Accusateur public VACHIER, le Comité de Surveillance de Barjols fit du zèle et fournit des témoins pour accabler GONTARD. Je vous lis le document : "*Au Citoyen VACHIER accusateur public du tribunal criminel du département du Var à Grasse. - Barjols le 5 frimaire de l'an Second de la rep. une et indivisible. - Nous vous envoyons, Citoyen, la listes des témoins que nous croyons être à même de déposer sur les faits que vous*

nous cités par votre lettre du 16^e jour du second mois tant sur le compte du citoyen GONTARD que des citoyens TRUCY père et TRUCY fils et ALLEGRE dit Cette. Les membres composant le comité de Surveillance de la commune : RICARD, président, MATHIEU, CAVALIER, BARLATIER, SERRES, GUIGOU et RAUD. »

Le procès de Pierre Auguste sera mené rondement et dans l'enceinte du Tribunal (aujourd'hui Musée des parfums de Grasse) en trois petites heures tout est plié. Interrogatoire de GONTARD présent "libre et sans fers " par le président LOMBARD, réquisitoire très dur de l'Accusateur public Jean Baptiste VACHIER. Le suspect, convaincu de *menées contrerévolutionnaires et de tentative d'aviilissement de la Représentation du peuple* est condamné à mort dans cette salle même qui est encore revêtue de nos jours des papiers peints civiques de l'époque qui avaient été exigés par BARRAS lui-même. Mais comme la nuit était tombée il ne sera exécuté que le lendemain matin, vingt-neuf nivôse de l'an II (18 janvier 1794) comme le dit le greffier Pierre FABRE, car la place du Clavecin où siège la guillotine n'est pas éclairée. Au fond du jardin du Musée des parfums de Grasse voici la plaque où sont inscrits les noms des 23 condamnés à mort de Grasse entre 1793 et 1794. Pierre Auguste GONTARD figure en bonne place. Il y aura trois sortes de suites à l'Affaire GONTARD.



La première : de de tous les protagonistes de la perquisition, GONTARD restera seul à payer les pots cassés. Tous ses complices, et en particulier les signataires de la réquisition de la Garde nationale de Barjols se sont évanouis dans la nature. "Contumax" dira le dossier du procès. A commencer par MONTAUD (le perruquier), VILLECROZE, mais aussi THADEI et SALLIER. Quant au frère du condamné, Jean GONTARD, l'officier municipal de Fox-Amphoux, qui était si empressé à requérir le juge GERARD pour instrumenter chez les BARRAS, il émigra. Les 3 et 5 Thermidor de l'an Second de la République Française une et indivisible (21 et 23 juillet 1794) les biens de Pierre Auguste GONTARD décédé et de Jean son frère, émigré, furent estimés par le notaire BRUN de Barjols (voir le document) et confisqués par l'Etat. Ce qui était la règle. Les biens ainsi saisis constituaient des Biens Nationaux sur la valeur desquels était gagée la monnaie papier inventée par la Convention : les fameux assignats.

La deuxième conséquence fut que le Directoire du District de Barjols, dument chapitré par les Représentants du Peuple courroucés BARRAS, ROUBAUD, et Stanislas FRERON, passa *illico* en jugement tous ceux qui avaient participé à la perquisition. Les uns furent jugés excusables, d'autres inexcusables comme les GONTARD et ses complices.

Stanislas FRERON était le fils du plumitif minable qu'avait brocardé VOLTAIRE :

Un soir au fond d'un vallon – Un serpent piqua Jean Fréron – Que croyez-vous qu'il arriva – Ce fut le serpent qui en creva.

En fait ce FRERON se nommait Elie mais cela devait faire un pied de trop pour le citoyen AROUET.

Enfin, dans ce climat empoisonné, lors de l'arrestation le 7 octobre 1793 des TRUCY, ALLEGRE et autres, leurs passeports furent *ipso facto* qualifiés d'irréguliers et le maire de Barjols et les officiers municipaux qui les avaient délivrés furent immédiatement suspendus par BARRAS. Peu de temps après devant les protestations générales et force témoignages du civisme des intéressés, ils furent tous relaxés et réintégrés dans leurs fonctions.

La Terreur ne craignait pas que les notables, il lui arrivait d'avoir peur des enfants comme des adultes et pouvait s'en prendre à eux. Jean- Baptiste AIGUIER de Solliès dit GALLARDET, n'a que 14 ans. Il est arrêté pour avoir, selon les dires d'un témoin, arboré une cocarde blanche à son chapeau, ce qui est puni de mort. En fait, le commis marchand revenait de Toulon où sa patronne de Solliès l'avait envoyé en courses mais on était fin août 1793 et Toulon avait déjà basculé dans la contre Révolution. GALLARDET sur le chemin du retour fut tabassé par une bande armée de Toulonnais qui revenaient de Brignoles où ils avaient tenté de retourner la population. Ils lui ont arraché sa cocarde tricolore et collé une cocarde blanche. Dénoncé, il fut incarcéré à Grasse. A son procès il est accablé par une fille de Solliès, Marie Jeanne, 22 ans, qui témoigna contre lui au risque de le faire guillotiner (!) mais il bénéficia en revanche du témoignage d'un sergent major, de Solliès comme lui, qui jura avoir été là, avec lui, et confirma ses dires en défense. Que ce témoin surprise soit de complaisance ou non GALLARDET sauva sa tête, le tribunal l'acquitta, mais le garda en prison ... "jusqu'à la paix"! A son procès le 7 février 1794 (9 pluviôse an II) il bénéficie d'une Ordonnance de sursis. Et le 8 Ventôse de l'an II la municipalité de Solliès accuse réception du jugement acquittant J.-B. AIGUIER. Salut et fraternité comme l'on disait à l'époque.

François ALLEGRE, surnommé CETTE (?) gendarme à Barjols, est mêlé bien malgré lui à une intrigue menée contre le député conventionnel ROUBAUD (un ami de BARRAS) par BAYNE l'accusateur public du Tribunal contre révolutionnaire de Toulon. De passage à Barjols où il a été hébergé chez Victor TRUCY (que nous verrons plus loin) BAYNE qui déploie une activité contre révolutionnaire infatigable a donné ordre à François ALLEGRE d'aller arrêter ROUBAUD, chez lui, à Aups. Le gendarme ALLEGRE ne peut qu'obtempérer (BAYNE n'est-il pas l'accusateur public d'un tribunal ?). Il se rend à Aups mais ne trouve pas le député à son logis. Et pour cause ! Il l'avait fait prévenir de s'enfuir. Mais ALLEGRE a toutes les peines du monde à démontrer son innocence. Il a été arrêté le 7 octobre, comme les autres, et moisit à la prison du Séminaire de Grasse en attendant son procès. Il en sortira beaucoup plus tard car les précautions qu'il avait prises pour ne pas exécuter l'ordre de BAYNE s'avèrent payantes. Le jeune ROUBAUD, neveu du député, tanneur à Barjols, viendra témoigner qu'ALLEGRE l'avait mandé de prévenir son oncle. ALLEGRE fut acquitté.



Mais il faut en dire davantage de BAYNE. J.-J. BAYNE était initialement juge au premier Tribunal Révolutionnaire séant à Toulon présidé par un certain BARTHELEMY, excellent et fidèle républicain. Quand les Toulonnais basculèrent de l'opposition à la Convention dans une insurrection historique, BAYNE fit guillotiner BARTHELEMY et s'autoproclama accusateur public d'un Tribunal devenu contre révolutionnaire. Paul BARRAS fut contraint de transférer le chef-lieu du Var à Grasse et d'y reconstituer un vrai tribunal révolutionnaire. De ce jour BAYNE déploya une activité contre-révolutionnaire de tous les instants, parcourant le Var et les

Basses-Alpes pour y soulever les populations contre la République. A la chute de Toulon fin 1793 il comptera parmi les premiers morts des insurgés. Il fut tué sur place : FRERON s'en réjouira publiquement. Voici l'inscription de l'incarcération du gendarme François ALLEGRE sur le livre d'écrou de la prison de Grasse. Notez que si un écrou est barré (comme c'est le cas pour le citoyen BARBEGIER au-dessus) c'est que le prisonnier a été exécuté. :

"Nous Charles JEAN concierge des prisons et gardien de la maison d'arrêt du tribunal révolutionnaire du département du Var, certifions avoir reçu dans la dite prison, pour ordre du citoyen Paul BARRAS représentant du peuple les nommés Joseph Victor TRUCY père, Joseph François Victor TRUCY fils, et François ALLEGRE, gendarme, A Grasse le 7 Octobre l'an 2 de la république une et indivisible. En marge "Sont au Séminaire".

L'Affaire des TRUCY est de loin la plus complexe et la plus dangereuse. Elle concerne trois personnes. Le père, Victor TRUCY, ci-devant notaire royal de Barjols a 57 ans ce qui est un bel âge pour l'époque. Avec son fils aîné, François, 27 ans, mon trisaïeul, et son deuxième fils César Timothée 21 ans, Victor va vivre des aventures incroyables. François, célibataire, travaille à l'étude de son père et espère bien lui succéder comme tous les TRUCY qui ont précédé. César Timothée, le cadet, 21 ans, pour lui c'est une toute autre histoire. Il n'est là, embrigadé dans les histoires de son père que par un concours extraordinaire de circonstances. Ne le perdons pas de vue.

Tous trois savent qu'ils sont sous le coup d'un mandat d'arrêt de BARRAS et ils vont tenter de s'enfuir de Barjols dans la nuit du 5 au 6 octobre 1793. Mais, d'où provient toute cette histoire? Mais du Livre de raison de 1806, dont je vous ai déjà parlé au début, écrit par ce François. Et que dit François quand dans son récit de l'histoire de la famille il arrive à 1793 ?

Laissons-lui la parole :

" A l'époque de la Terreur ou du gouvernement Révolutionnaire survenu en France en 1793, Joseph Victor TRUCY et sa famille furent poursuivis et persécutés par le parti des soi-disant patriotes, accusés de fédéralistes et royalistes. Pour fuir la persécution, il partit de Barjols avec Joseph François Victor et César Timothée TRUCY, deux de ses enfants, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1793. Le hasard les conduisit dans le terroir de Ville Neuve Coutelas et au hameau appelé Pièges. Là le nommé Chrysostome JEAN, ménager du dit hameau, les ayant secourus, les engagea de prendre gîte chez lui, leur promettant de les mettre à l'abri des recherches de leurs ennemis. Mais par une trahison inouïe et sans exemple dans les gens de cette classe cet homme fut les dénoncer aux représentants du peuple, BARRAS, FRERON et ROUBAUD qui se trouvaient alors à la campagne du premier située au terroir de Fox-Amphoux, et dans la nuit du 7 octobre ils furent arrêtés par un détachement de troupes que les dits représentants envoyèrent contre eux.... ".

Au fond c'est ce fragment du Livre qui m'a provoqué. François avait 40 ans quand il écrivait et moi 80 quand j'ai entrepris de raconter cette histoire quelques 207 ans plus tard.

Il était temps. Mais aussi quelle histoire !

Au départ je ne dispose que de ce texte mais pour longues et difficiles qu'elles aient été mes recherches ont été toutes couronnées de beaux succès. Que ce soit aux Archives départementales du Var à Draguignan, aux Archives nationales de France* ou à celles de la Préfecture de



Police de Paris, je suis allé de trouvailles en trouvailles. J'ai trouvé : ce livre d'érou que je vous ai montré, le procès-verbal de l'interrogatoire des trois TRUCY dans la nuit du 7 octobre où ils ont été arrêtés. Le procès-verbal de leur dernier interrogatoire à Paris en octobre 1794 alors qu'après déjà 12 mois de détention, ils croupissaient encore à la prison Louis le Grand-Egalité ! J'ai trouvé les procès-verbaux de la libération de Victor et de François par le Comité de sureté générale de paris, etc.

Ainsi j'ai pu reconstituer tout le scénario de leurs aventures, pièces à l'appui et sans avoir besoin d'inventer quoi que ce soit. Il faut que vous sachiez par exemple que j'ai retrouvé les ruines de la ménagerie de Chrysostome JEAN où les TRUCY avaient été arrêtés après la dénonciation du ménager* et qu'elle se situe dans une colline qui sépare le hameau de Ville Neuve Coutelas du village d'Artignosc. De ce Jean on ne saura rien, ni pourquoi il a dénoncé les trois hommes qu'il avait accueillis sous son toit, ni ce qu'il advenu de lui par la suite. Sauf que j'ai retrouvé ses descendants à Régusse. Les trois TRUCY ont été arrêtés dans la nuit du 5 au 6 octobre 1793. La même nuit on arrête ALLEGRE, le médecin du village Pie CAVALIER et plusieurs autres Barjolais. Désarmés, ligotés, et sous bonne garde tous sont amenés à la résidence de BARRAS à Fox-Amphoux où ils subiront leur premier interrogatoire par BOLOT, le secrétaire particulier de BARRAS. Imaginez, ils arrivent sur la terrasse où veillent les chiens de BARRAS, devant la porte de la maison, pénètrent dans le vestibule, passent la porte au fond et à droite, et se trouvent dans cette pièce qui est aujourd'hui le salon de monsieur et de madame PUGET mes amis de Paris. BOLOT les attends pour les interroger.



Voici le procès-verbal de BOLOT. En marge, sur le côté gauche, au-dessus du cachet rouge, l'ordre d'incarcération de BARRAS et de FRERON à l'encontre de Victor et de François. Rien sur César! Pourquoi ? Mais de quoi Victor et François TRUCY sont-ils aux justes accusés ?



Au notaire on reproche (et c'est vrai) d'avoir inscrit dans ses minutes les protestations de ses clients contre les paiements en assignats qu'on leur imposait. Un crime puni de mort. C'est dans la loi. Malheur pour lui. Tout était écrit et GUIGOU, un patriote, amis de l'accusateur public J.-B. VACHIER, sera par lui commis à expertiser les minutes de Victor pour y relever les infractions. Il en relèvera plus de dix-sept. En outre, il est fait grief aux deux hommes d'avoir fréquenté ce scélérat de BAYNE de Toulon! Du

jour de leur arrestation à Fox-Amphoux commence pour eux un long et très difficile passage de 14 mois dans les prisons de la Convention. Le 9 Floréal de l'an II (28 avril 1794) GUIGOU conclut et adresse son mémoire à VACHIER qui s'empresse le 25 Thermidor (12 août) de le transmettre à FOUQUIER-TINVILLE, l'accusateur public du Tribunal

Révolutionnaire de Paris. Pourquoi ? Mais parce que tous les détenus de Grasse sont déjà transférés à Paris pour y être jugés. Nous verrons cela plus avant.

Mais on reproche également à Victor TRUCY d'avoir approché Pierre Auguste GONTARD. Jusqu'au bout à Paris on le soupçonnera d'avoir participé à la Perquisition de Juillet 93. N'a-t-il pas contribué à la création de la section de Barjols ? Pourquoi a-t-il reçu chez lui ce scélérat de BAYNE la veille du jour où celui-ci commandera l'arrestation du député ROUBAUD ?

Pour les Jacobins de Barjols Victor TRUCY est un contre-révolutionnaire invétéré.

D'ailleurs n'a-t-il pas été maire de Barjols à deux reprises sous l'Ancien Régime ?

Pour François Victor Joseph TRUCY, (je rappelle qu'il a 27 ans) c'est une toute autre histoire. Si les jacobins de Barjols pouvaient reprocher à son père d'être un notable de l'Ancien Régime, ils avaient bien d'autres raisons de suspecter François. Opposant notoire, impliqué dans la création de la Section de la commune, il avait surtout effectué à Toulon un déplacement de caractère politique tout à fait "criminel" aux yeux des républicains.

Avec son compère TADDEY, les deux hommes s'étaient "députés" à Toulon et avaient l'un et l'autre prononcé devant les royalistes des discours violemment antirévolutionnaires. Enthousiasmés les sectionnaires de Toulon avaient imprimés les discours. Cela aurait suffi à faire guillotiner François. La chance voulut pour lui qu'on ne découvre les imprimés qu'après la chute de Toulon ... mais moi je les ai trouvés dans leur dossier aux A.N.F. ce qui prouvait que l'affaire était suivie. Peut-être François TRUCY et son ami TADDEY avaient – ils lu leurs discours au Club des Jacobins de Toulon. Cette gravure, un peu fantaisiste, montre le Club installé dans l'église Saint Jean (aujourd'hui Saint François de Paul - place Louis Blanc) avant que leurs ennemis contre-révolutionnaires du Club Saint Pierre (Place Gambetta) ne l'aient saccagé en faisant la chasse aux sans-culottes. L'échafaud et la guillotine toulonnaise trônaient sur la Place d'Armes.



Mais ce noble équipement servit équitablement tous les partis qui s'entretinrent à Toulon pendant la Terreur. Tantôt les terroristes, tantôt les sectionnaires royalistes. Quoi qu'il en soit les deux TRUCY sont maintenant incarcérés à la prison du Séminaire de Grasse en l'attente d'un procès qui traîne, Dieu sait pourquoi mais c'est autant de pris. Ils sont prisonniers dans les conditions habituelles des geôles du temps. Deux régimes existaient en prison suivant les ressources des détenus. Celui des "pailleux" : dépourvus d'argent les malheureux étaient réduits à des litières de paille pleine de vermine et à des restrictions sans nom. "A la pistole" : ils pouvaient bénéficier suivant leurs moyens, de lits et d'une nourriture normale. Je ne sais à

quel régime les TRUCY étaient réduits mais il y a gros à parier que Marie Anne, l'épouse de Victor, a dû s'évertuer à leur faire passer quelque argent. Non sans mal car, comme c'était la règle pour des Suspects détenus, tous leurs biens étaient, du jour au lendemain, mis sous scellés et sous séquestre jusqu'au jugement. Le 18^e jour du second mois de l'an Second de la République (23 octobre 1793) les TRUCY virent arriver au Séminaire un nouveau détenu.



C'était **Jean Joseph MOUGINS DE ROQUEFORT**. Cet homme est une célébrité. Avec son frère, curé de Grasse, ils avaient été députés tous les deux aux Etats Généraux en 1789. Par la suite il avait été député Constituant. A son retour maire de Grasse et même président du Tribunal du District. Cette haute personnalité, républicain sincère et déterminé, était la victime d'une sordide cabale de la part d'un clan de sans culottes extrémistes de Grasse qui avait juré sans perte. Mais de plus MOUGINS (ci devant ROQUEFORT) est victime de la vindicte d'Augustin Robespierre le jeune (le frère de Maximilien) et de RICORD, Ces deux conventionnels,

comme Paul BARRAS et Stanislas FRERON, sont Représentants du Peuple et responsables à Nice de la partie est du département. Il y avait visiblement un contentieux entre MOUGINS et Augustin ROBESPIERRE. MOUGINS DE ROQUEFORT partagera le sort et les dangers courus par tous les autres prisonniers y compris pendant les épreuves abominables de leur transfert à Paris. Dans des circonstances invraisemblables j'ai pu retrouver, dans un vieux manoir à Roquefort-les-Pins, **le manuscrit** dans lequel Jean Joseph MOUGINS DE ROQUEFORT a pu, beaucoup plus tard, relater toute sa carrière politique y compris ce "Voyage" des 31 Provençaux en route pour Paris pour y être guillotins et qu'il raconta avec Victor et François TRUCY. En effet le 16 Avril 1794, Maximilien ROBESPIERRE, au faîte de sa gloire à la Convention, mais déjà haï et menacé, fit décider par cette Assemblée



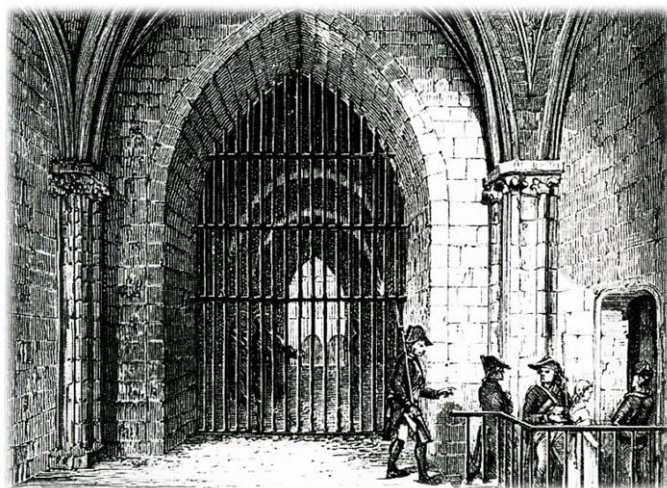
la dissolution immédiate de tous les Tribunaux révolutionnaires de France à l'exception de celui de Paris, estimant sans doute qu'ils servaient mal la Terreur qui battait son plein. Il y ajouta l'ordre de transférer sur la capitale tous les prisonniers "qui n'ont pas encore été exécutés". L'accusateur public de Grasse, Jean Baptiste VACHIER, commença à vider sa prison. Il organisa un premier convoi. Victor et François TRUCY, MOUGINS DE ROQUEFORT et 28 autres détenus dont 4 femmes (2 étaient enceintes) furent entassés dans des charrettes qui prirent le chemin de Paris le 24 juin 1794. En plein mois de juillet, par une chaleur accablante, dans des conditions abominables où les prisonniers enchaînés étaient harcelés jour après jour par des populations hostiles, le convoi de charrettes mettra 39 jours pour gagner la capitale.

Le récit de ce "Voyage" des 31 Provençaux comme l'ont appelé les narrateurs, fut imprimé par eux à la fin de leur détention et je pus ainsi le retrouver deux siècles plus tard. Périple infernal, succession d'avanies et de mauvais traitements de toutes sortes, les chaînes, les garrots ! Seuls ceux qui avaient conservé quelques sous pouvaient espérer rester en vie. Un seul détenu mourra pendant le voyage : c'était déjà un miracle. Grasse, Cannes, Vidauban, Barjols, Saint-Maximin (renommée à l'époque Marathon !), puis toute la Vallée du Rhône avec Avignon, Orange (Oh ! la redoutable commission spéciale d'Orange responsable de massacres sans noms). La Pacaudière, Brutus le magnanime (!), Roanne, Gien. Partout les insultes, les coups, les menaces de mort de la part d'une population qui croit de bonne foi voir défiler devant elle un ramassis d'aristocrates et d'assassins du Peuple et les traite comme tels. En fait c'est des prisons des quatre coins de France que de tels convois convergeaient vers Paris et son échafaud. L'organisation en était un véritable casse-tête parce que les charrettes étaient encadrées par une multitude de gendarmes ou de gardes nationaux, et qu'il fallait prévoir les relèves, les étapes, prévenir les évasions... Les détenus transférés à partir des prisons les plus proches de Paris furent les plus malheureux car jugés et condamnés les tout premiers. Nos provençaux ont été sauvés par la longueur du transfert. A Nemours coup de théâtre !

"Et c'est dans la prison de Nemours que l'on nous apprit la chute du fourbe qui trahissant la liberté se disposait par tous les excès de la tyrannie, à montrer un nouveau tyran à la France; à cette nouvelle il semble que nous sortions des portes de la mort et notre premier élan est pour notre Patrie. Le monstre n'est plus nous écrivions-nous, la République est sauvée et nous... oui, nous vivrons pour la soutenir".

Après 36 jours de telles épreuves que ce discours est vertueux !

Mais c'est le cas de l'entier récit du voyage au cours duquel quelles que soient les horreurs qu'ils supportaient, les prisonniers ne critiquaient jamais la Révolution, la République ou le Pouvoir en place ! Prudence ou vertu ? Etant donné que l'impression du récit s'effectue alors que les intéressés sont toujours détenus à la prison de Duplessis, on peut supposer qu'il s'agit d'une prudence bien compréhensible. Les prisonniers arrivèrent à la Conciergerie le 14



Thermidor. Mais ils sont presque sauvés car cinq jours plus tôt, le 9 Thermidor, ROBESPIERRE était tombé devant la Convention sous les coups de ses vieux ennemis BARRAS (toujours là, dans tous les coups) FRERON, BAILLY et un groupe de comploteurs de la nuit affolés par les menaces qu'avait proféré contre eux la veille "l'Incorruptible", inconscient du danger qu'il courait. Si la séance de la Convention qui aboutit à la mise en accusation des Terroristes avait été théâtrale à souhait, l'attaque directe de Maximilien et de ses amis réfugiés à

l'Hôtel de Ville de Paris, par BARRAS et ses canonnières aux ordres d'une Convention épouvantée fut plus expéditive. Dès le lendemain ROBESPIERRE et certains de ses affidés furent exécutés. La Réaction Thermidorienne était en marche et la Terreur n'était plus à l'ordre du jour même si les exécutions capitales perdurèrent encore longtemps. De fait tous nos Provençaux avaient la vie sauve. Ils en furent quittes, les uns après les autres, avec quelques mois supplémentaires de prison à la Conciergerie, puis au Collège Duplessis devenu Prison Egalité (!). En Brumaire de l'an II, Victor puis François furent "élargis" par les juges du Comité de Sureté Générale au nombre desquels figurait (tenez-vous bien) Paul BARRAS lui-même. Signait leur libération le Conventionnel qui les avait emprisonnés (!). Après 13 mois de prison,



Victor et François TRUCY quittaient un Paris aux prises avec les "Muscadins" et autres "Incroyables" mais où les massacres persistaient. Ils regagnèrent Barjols, comparurent devant la Commission municipale pour prouver qu'ils étaient vraiment libres et s'efforcèrent de reprendre une vie normale. Mais au fait ! Durant tout ce temps, qu'en est-il du sort de César Timothée TRUCY, le frère cadet de François qui avait été arrêté avec eux ? César était soldat et faisait partie des jeunes gens du Var enrôlés au cours de la grande Réquisition de 1792 qui avait fait de tous ces jeunes des Soldats de l'an II. C'étaient les communes appuyées sur la Garde Nationale qui se chargeaient de recruter ces jeunes et il leur été instamment demandé de respecter les normes de l'époque : *"La taille nécessaire pour servir dans l'infanterie seras (sic) au moins de cinq pieds, pieds nus, et dans l'artillerie et les troupes à cheval au moins de cinq pieds trois pouces."*¹ Et

c'était le ministre de la Guerre lui-même qui devait le rappeler.

En fait César faisait partie d'un des régiments de l'Armée de la Convention qui faisait le Siège de Toulon. Un document (et un seul) nous explique pourquoi César était à Barjols le 5 octobre. C'est l'Interrogatoire conduit par BOLOT, le secrétaire de BARRAS, à Fox-Amphoux ici même le soir de l'arrestation : *"Le second prévenu nous a dit se nommé César Trucy, âgé de vingt et un ans, natif de Barjols, travaillant et demeurant chez son père. A lui demandé pourquoi il n'est pas au bataillon. A répondu qu'ayant appris que son frère était menacé d'être arrêté et avait demandé à son Capitaine la permission de venir auprès de lui, que cette permission lui fut accordée verbalement."*

Presque invraisemblable l'explication du jeune César ! Ce qu'il y a de sûr c'est que sans son arrestation César se serait trouvé en vingt-quatre heures déserteur et voué au peloton. Au lieu de cela, une heure plus tard Paul BARRAS lui avait rendu sa liberté à condition qu'il retourne à Toulon où l'Armée de DUGOMMIER avait besoin de soldats. Et si le capitaine BONAPARTE a commencé à Toulon cette éblouissante carrière que vous connaissez tous, nul ne sait ce que fit César dans cette galère sauf d'en sortir vivant puisque son frère François dit de lui qu'il fit la campagne d'Italie qui suivit avant de revenir *"avec une pension"* à Barjols où il se maria. Par la suite il connut une existence relativement difficile chez lui d'autant qu'il fut fort peu aidé par François qui, lui, s'en était très bien tiré et se garda bien par la suite de se trouver du mauvais côté de la guillotine. Ayant parfaitement retenu les leçons du passé, opportuniste en diable ce François fit par la suite une longue et confortable carrière à l'abri du besoin et des vicissitudes de la politique. Plus légitimiste que lui... tu meurs. ! César Timothée, lui, n'avait pas la "souplesse" et "l'agilité" politique de son frère. Il dut se contenter d'une existence modeste de tenancier d'un bureau de tabac à Barjols qu'il avait pu acquérir grâce à des prêts avec intérêt que lui avait consentis ... François. Seul souvenir de César cette Médaille de Sainte-Hélène distribuée aux vétérans des campagnes napoléoniennes par Napoléon III en 1852 et que je conserve précieusement.



¹ NDLR : 5 pieds = 1,52 m - 5 pieds trois pouces = 1,60 m.

Je vous l'avais dit au début : à côté de nos Suspects, le personnage de Jean-Baptiste VACHIER jouit d'une position particulière. Ce jeune avocat de Barjols se trouva du jour au lendemain propulsé par BARRAS au poste d'accusateur public du Tribunal révolutionnaire du Var. Sa fonction écrasante le conduisait à incarcérer les Suspects, instruire leur procès, recueillir les témoignages, provoquer les dénonciations, requérir contre les prévenus (ses actes d'accusation sont sans nuances, d'une dureté incroyable). Il n'hésitera pas à requérir la peine de mort contre le petit AIGUIER (celui qu'on accusait d'avoir arboré une cocarde blanche) alors même qu'il a devant lui un témoignage formel de son innocence. Mais entretemps, il a tous les soucis de ce Tribunal : il doit encadrer le président LOMBARD et les juges de bric et de broc qu'on a affectés là et qui pensent surtout à ne pas déplaire au Pouvoir et à sauver leur peau. Il a même bien du tracassé avec cette sacrée guillotine que lui ont offert les grasseois par souscription mais qui ne marche pas bien (parce que les Marseillais l'ont très mal construite) et qu'il ne parvient pas à faire réparer comme il le veut. Que de soucis !

[J'ai disposé sur cette page le dessin du Professeur SIROT représentant VACHIER.]

VACHIER est tout à fait dans la ligne du sinistre et illustre accusateur public du Tribunal Révolutionnaire de Paris, FOUQUIER-TINVILLE (surnommé en son temps "le Boucher") devant lequel il est chapeau bas et auquel il adresse de Grasse lettre sur lettre car jusqu'au bout il tentera par ses interventions de faire condamner à Paris ses prisonniers de Grasse. Seule la chute de ROBESPIERRE et l'élimination de FOUQUIER-TINVILLE a sauvé ces malheureux. Après Thermidor et la fermeture de "son" Tribunal de Grasse, Jean Baptiste VACHIER



reprendra dans sa commune une activité d'avocat. Mais voici que se profile déjà à l'horizon un souverain d'un autre genre. Il sera bientôt Empereur des Français.



Nous en avons fini de ce voyage dans le temps de la Terreur dans le Var. GONTARD et BAYNE sont morts. François ALLEGRE et AIGUIER ont tiré leur épingle du jeu. Victor TRUCY épuisé par ces épreuves ne vivra plus guère mais, quand à sa mort François voudra lui succéder, les tenants du pouvoir municipal de Barjols surent l'en empêcher, le contraignant à partir pour Brignoles où il devint avocat-avoué. César, nous l'avons vu, a traîné dans son bureau de tabac jusqu'à sa mort le 15

janvier 1839 terrassé par une attaque "d'apoplexie foudroyante". Il avait 67 ans. Quant à VACHIER il sut si bien survivre à Thermidor et se couler dans les nouveaux moules qu'il put redevenir avocat à Barjols. Il parvint même à devenir maire de la commune avant que le siège ne lui soit ravi quelques années plus tard par... un certain Marcel TRUCY, fils cadet de Victor et notaire de Barjols. Comme quoi, dans cette cité turbulente et qui a su jusqu'à aujourd'hui rester à gauche, tout pouvait arriver...

"QUI SE SOUVIENT ? ..."

Madame Mireille CEZE et Jo DECHIFRE nous ont fourni ces documents. Ils concernent les établissements BOKA dans les années 30, situés avenue du Docteur Mazen, à La Seyne. Si vous avez des photos de la devanture de cette entreprise, ou des photos de l'intérieur, ou toute autre information la concernant, prenez contact avec nous et nous publierons vos documents.



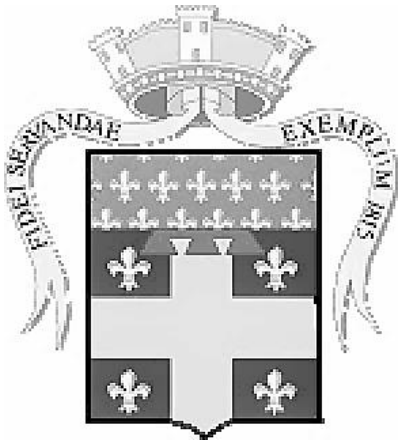
Le personnel des établissements BOKA dans les années 30 (photo Mireille CEZE).



La tante de Jo DECHIFRE, Camille, et le chauffeur de la maison.



Une publicité de l'époque.



Samedi 16 mai 2015

NOTRE SORTIE A ANTIBES

Alexandra Lieutaud

En cette sortie printanière de l'année 2015 et à l'occasion du 68^e festival de Cannes, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se donnent, cette fois-ci, rendez-vous du côté de la Riviera, côte prestigieuse pour son patrimoine niçois et très attractif en cette période estivale. Le guide-conférencier nous attend sur la place principale de la ville d'Antibes (Place Charles de Gaulle) devant le Grand Hôtel, afin de nous faire découvrir le Vieil Antibes.



UN PEU D'HISTOIRE : D'ANTIPOLIS A ANTIBES

L'histoire d'Antibes-Juan-les-Pins est riche de plusieurs millénaires. Au V^e siècle avant Jésus-Christ, les Grecs, après avoir fondé Marseille (Massalia), y établissent un comptoir qu'ils appellent Antipolis, avant de créer celui de Nice (Nikaia). Devenue romaine de son plein gré, Antipolis connaît un essor considérable. Facteur de développement économique, la voie Aurelia, l'une des principales routes des Gaules, dessert la cité, qui se dote de nombreux monuments (théâtre, amphithéâtre, agora, thermes, aqueducs, arcs de triomphe...) et devient un important emporium où transitent de nombreux navires, livrant vin, huile et céramiques. Parallèlement, la ville exploite les ressources locales, en particulier la pêche et les salines. Elle produit plusieurs condiments qui lui assureront l'accès aux tables romaines, tel le garum, à base

de poisson mis à fermenter au soleil dans l'eau salée mêlée de miel jusqu'à sa dissolution complète, avant d'être filtré.



Après le règne de Constantin, l'empire romain s'effondre, laissant au pays antibois "les ruines de sa splendeur déchue". Antipolis prend le nom d'Antiboul et voit l'installation, en 442, de Saint Hermentaire, premier évêque de la ville. Mais l'insécurité régnant dans la région ne favorise pas l'économie, tout particulièrement le commerce maritime. Les bandes sarrasines font de fréquentes incursions sur les rivages. En 1243, le pape Innocent IV décide de transférer le siège épiscopal à Grasse, arguant que la ville ne présente plus les garanties de sécurité nécessaires pour les personnes et les biens. Après le rattachement de la Provence à la France en 1481, Antibes devient la dernière place-forte du royaume, face au Comté de Nice et aux états de Savoie ennemis. A ce titre, elle va se trouver au cœur de la guerre que se livrent François 1^{er} et Charles Quint pour la domination européenne. La ville d'Antibes, déjà ravagée en 1524 est assiégé par terre et par mer en 1536 et saccagée par une armée puissante et expérimentée de 50 000 hommes. François 1^{er} saura se montrer reconnaissant de l'attitude de ses sujets, qu'il confirmera dans leurs privilèges en juin 1538.

Durant la seconde moitié du XVI^e siècle, la Provence est à feu et à sang. Les guerres de religion se doublent, en effet, d'une nouvelle invasion étrangère menée par Philippe II, le roi d'Espagne,. Son allié, le duc de Savoie, assiège Antibes, qui est mise à sac une nouvelle fois. Henri IV dépêche alors le duc d'Epemon, qui reprend la ville le 6 décembre 1592. La conversion d'Henri IV et la promulgation de l'Edit de Nantes interrompent les hostilités. En 1600, Antibes accueille Marie de Médicis, nouvelle reine de France, venue d'Italie rejoindre son nouvel et royal époux. Louis XIV confie le renforcement des défenses de la cité au célèbre architecte militaire VAUBAN, qui en redessine les fortifications, avant que la ville ne connaisse le plus terrible siège de son histoire en 1746, dans le cadre de la guerre de succession d'Autriche. Sous la conduite de Joseph-David, comte de Sade et commandant de la place, Antibes résiste héroïquement 57 jours au feu nourri de 2600 bombes et 200 pots à feu autrichiens. Le premier février, le siège est enfin terminé, et les valeureux défenseurs accueillent au cri de "Vive le Roi" l'avant-garde de l'armée libératrice.

La Révolution est plutôt sereine à Antibes, où le jeune général BONAPARTE installe sa famille avant de s'illustrer lors du siège de Toulon. Devenu l'empereur Napoléon, il comptera de nombreux fidèles dans la place. Certains deviendront même d'importants personnages de

l'Etat, à commencer par le maréchal MASSENA, "enfant chéri de la victoire", ou encore le maréchal REILLE... C'est pourquoi, lorsque Napoléon, évadé de l'île d'Elbe, débarque à Golfe-Juan le 1^{er} mars 1815, il compte faire halte à Antibes. Mais les temps ont changé et les Antibois aussi. L'accueil est des plus frais, et l'empereur se voit contraint d'éviter la cité qui ne le désire plus... En récompense de sa fidélité, Louis XVIII redonne à Antibes son titre de "Bonne

Ville" que lui avait enlevé l'empereur. Elle y gagne en outre ses nouvelles armoiries. Longtemps disputé entre la France et la maison de Savoie, le comté de Nice devient définitivement français en 1860. Ayant perdu de ce fait toute importance stratégique, corseté dans ses remparts interdisant toute expansion à la cité.

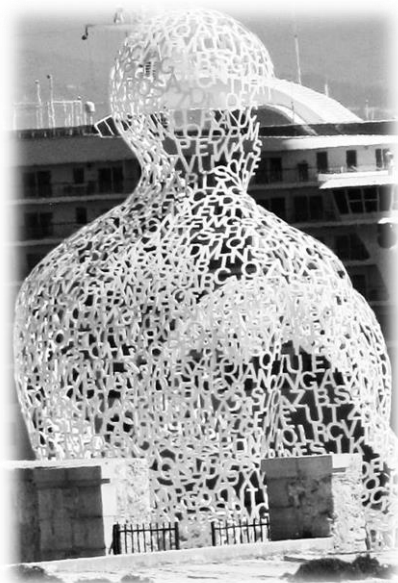
Commence alors une fabuleuse expansion vers le cap d'Antibes, qui favorise le développement de l'horticulture, puis la création en 1882 de la station balnéaire de Juan-les-Pins, laquelle va devenir, grâce au prodigieux essor touristique de la Côte d'Azur, la première grande station estivale à la mode du littoral, accueillant l'élite politique, mondaine et artistique du monde entier (FITZGERALD, PICASSO, Marlène DIETRICH, la famille KENNEDY etc.)



Le château Salé

CE QU'IL FAUT VISITER

- ❖ Le port Vauban, le vieux port et le quai Camille RAYON où les plus luxueux navires du monde se côtoient, l'accès peut se faire du haut des remparts et au Bastion Saint-Jaume qui surplombe le "Nomade" de Jaume PLENSA.
- ❖ Le Fort-Carré, qui rappelle quelques-uns des épisodes les plus prestigieux de l'histoire d'Antibes et qui ressemble très fortement à celui de Saint Malo. Situé sur la



pres-
qu'île

Saint-Roch, le Fort est bâti sur un rocher culminant à 26 mètres au-dessus du niveau de la mer. Son chemin de ronde s'élève à 43 mètres et offre une vue panoramique à 360 degrés. Le Fort est entouré d'un parc protégé de 4 hectares à la faune et la flore typiquement méditerranéenne. Construit sur ordre du Roi de France Henri II dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, le Fort Carré sert à l'époque aussi bien de sentinelle pour la frontière toute proche



- ❖ avec le Comté de Nice que de poste de défense pour Antibes, dernier port français avant cette frontière. Opérationnel dès 1585, le Fort Carré a connu sa première attaque en 1592, contre l'armée du Duc de Savoie. Sensiblement amélioré à la fin du XVII^e siècle par VAUBAN, le Fort demeure un site stratégique jusqu'au XIX^e siècle. Lorsque Nice est rattachée à la France en 1860 et que la frontière recule, le bâtiment est déclassé militairement et les soldats le quittent au profit de casernes plus modernes construites au pied du Fort Carré. C'est dans ces casernes que l'Armée installe, après la Seconde Guerre Mondiale, un centre de formation sportif militaire de haut niveau, mené par du personnel de l'Ecole de Joinville. Le Fort Carré est ensuite cédé par l'Armée au ministère des Sports en 1967, en même temps que toutes les installations sportives et les casernes militaires. Restauré par les bénévoles du Club du Vieux Manoir entre 1979 et 1985, le Fort Carré est finalement racheté par la Ville d'Antibes- Juan-les-Pins en 1997 et ouvert au public en 1998.



- ❖ La Porte marine qui fut pendant des siècles, quand les remparts entouraient Antibes, la seule ouvrant sur le port. La Courtine située le long du boulevard d'Aguillon, une rue des plus animées d'Antibes et l'espace d'exposition des "Bains-Douches", installé dans les anciennes casernes.

- ❖ Les remparts qui suivent l'ancien chemin de ronde. C'est la plus ancienne partie d'Antibes, riche de trois mille ans d'histoire, la Place du Révély, la Chapelle du Saint-Esprit, la maison natale de Jacques Audibert, la Cathédrale, les Tours "sarrazines" et l'antique Château Grimaldi, devenu musée Picasso.



- ❖ Son marché provençal du cours Masséna étale chaque matin ses riches éventaires, festival de senteurs et d'accent







❖ Le musée Peynet et du dessin humoristique, face à la colonne de la Place Nationale offerte à la ville par Louis XVIII et où il y serait enterré une cassette remplie d'écus d'or.



❖ La chapelle Saint-Bernardin construite en 1513, récemment rénovée, où se trouvait la plus ancienne confrérie, celle des pénitents blancs. Elle a été classée monument historique en 1989. Elle est dédiée à Saint Bernardin de Sienne, prédicateur et apôtre aussi brillant par



son éloquence que par sa science. En 1995, des travaux de rénovation ont concerné la toiture et le ravalement de la façade.



De 2007 à 2009, l'intérieur a été restauré à son tour dans sa totalité. L'inauguration de la Chapelle a lieu le 28 juin 2008 avec un hommage particulier rendu à Paul MARTELLI, qui avait impulsé la renaissance du bâtiment en lui consacrant toute son énergie et en fondant l'association des Amis de la Chapelle Saint-Bernardin en 2001. Enfin 2010, le retable datant du XVII^e siècle a aussi été entièrement restauré. En 2011, la ville d'Antibes-Juan-les-Pins a ainsi remporté le prix départemental du concours des rubans du patrimoine pour la restauration exemplaire de la Chapelle Saint-Bernardin. Désormais, la Chapelle est ouverte au public.

❖ La porte de France, qui marqua la frontière de la vieille ville avant que les remparts ne soient rasés.

De retour de leur visite consacrée au Vieil Antibes, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se retrouvent pour déjeuner au restaurant "la Cascade" situé sur la Place Nationale près du Musée Peynet.

Au menu : *En entrée*, salade printanière "tomates mozzarella". *Le plat principal* : entrecôte grillée et son accompagnement de frites. Enfin, *un grand choix pour le dessert* : coupe de glace - mousse au chocolat - crème brûlée ou panacotta.

Après le déjeuner, le groupe se dirige vers le Musée Picasso.

Fondé sur l'ancienne acropole de la ville grecque d'Antipolis, castrum romain, résidence des évêques au Moyen Age (de 442 à 1385), le château Grimaldi fut habité à partir de 1385 par la famille monégasque qui lui donna son nom. Devenu demeure du gouverneur du Roi, puis à partir de 1792, hôtel de ville, le bâtiment se transforme en caserne en 1820, marquant ainsi la prise de possession des lieux par le Génie militaire jusqu'en 1924.



Professeur de français, grec et latin au lycée Carnot à Cannes, Romuald DOR DE LA SOUCHERE commence en 1923 ses recherches archéologiques à Antibes. Le 29 mars 1924, DOR DE LA SOUCHERE crée la société des Amis du musée d'Antibes qui a pour objet de fonder un Musée historique et archéologique et de travailler à faire connaître le passé de la région. En 1925, le château des Grimaldi est acheté par la ville d'Antibes et devient ainsi le musée Grimaldi avec pour premier conservateur, Romuald DOR DE LA SOUCHERE. En septembre 1945, Pablo PICASSO se rend au musée Grimaldi et en 1946, Romuald DOR DE LA SOUCHERE lui propose d'utiliser une partie du château comme atelier.

PICASSO, enthousiaste, travaille au château et réalise de nombreuses œuvres, dessins et peintures. A la suite de son séjour en 1946, Pablo PICASSO laisse en dépôt à la ville d'Antibes 23 peintures et 44 dessins. Parmi les peintures les plus célèbres : La Joie de vivre, Satyre, faune et centaure au trident, Le Gobeur d'oursins, La Femme aux oursins, Nature morte à la chouette et aux trois oursins, La Chèvre... Le 13 septembre 1949, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition "Tapisseries françaises", de nouvelles salles consacrées aux peintures, céramiques et dessins de PICASSO sont ouvertes au public. Et le 27 décembre 1966, la ville d'Antibes rend de nouveau hommage à Pablo PICASSO et le château Grimaldi devient officiellement musée Picasso, premier musée consacré à l'artiste. Enfin, en 1991, la dation Jacqueline PICASSO autorise un nouvel enrichissement des collections Picasso.

De plus, les œuvres de Nicolas DE STAËL aussi présentées au musée témoignent du séjour du peintre à Antibes, de septembre 1954 à mars 1955. Un premier don est consenti par sa veuve au musée Picasso après l'exposition consacrée à l'artiste en 1955 et à partir de 1982, la ville acquiert des œuvres importantes de sa dernière période.

En 2001, une donation effectuée par la Fondation Hans Hartung et Anna-Eva Bergman permet l'ouverture de deux salles, au rez-de-chaussée du musée. Un accrochage permanent propose un parcours dans l'œuvre de chacun de ces artistes.

Cette journée était consacrée autant à l'enrichissement culturel, intellectuel, qu'au plaisir des yeux. Nous y avons vécu cependant des moments assez cocasses, notamment lorsque nous avons eu grandement peur de perdre quelques membres de notre société, en difficulté pour retrouver le point de rendez-vous, ou bien un problème technique des plus originaux avec une robe coincée dans le fermoir de la ceinture de sécurité du car !

Michel JAUFFRET effectuait ce jour-là son grand retour pour notre plus grand plaisir ! Notre journée n'en fut que plus belle encore !

Conférence du 11 mai 2015.

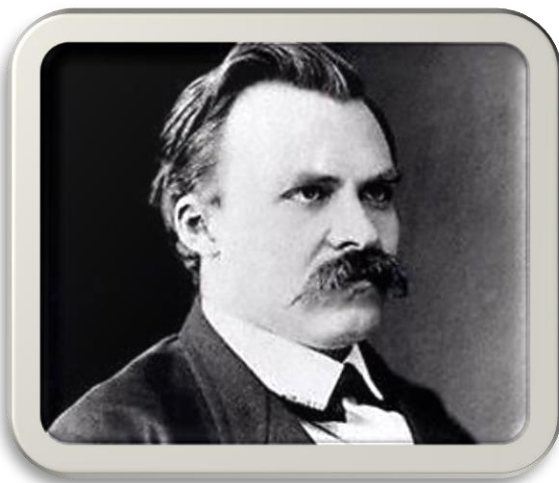
" L'HUMOUR OU L'ART DE TAQUINER LES EXQUIS MOTS..."

Par André BERNARDINI-SOLEILLET

DEFINITION.

Personne n'est insensible au trait drôle et ravageur, à une boutade vacharde, une saillie calembourdine, une flèche de Parthe ciblée : ce sont quelques gouttes de bonheur distillées à l'entour, source de convivialité, de rire et de bien-être. De plus, un mot d'esprit bien placé dans la conversation vaut à celui qui le prononce la sympathie de son auditoire et s'il est coutumier du fait, la réputation d'un homme brillant, cultivé, de bonne compagnie et, cerise sur le gâteau, c'est une arme de séduction massive...

L'humour est né avec l'Homme : il s'est décliné de multiples façons à travers les âges et les



pays. Pourquoi ? Parce que c'est une NECES-SITE : le "créateur" a donné à l'homme l'imagination pour compenser ce qu'il n'est pas et l'humour pour le consoler de ce qu'il est... Il est indispensable pour évacuer l'angoisse de notre humaine condition car nous savons que nous devons mourir (heureusement sans savoir quand !...)

"Qu'est ce qui peut bien me tourmenter autant au sujet de la mort ? Probablement l'horaire" (Woody ALLEN).

"L'homme souffre si profondément qu'il a dû inventer le rire (NIETZSCHE) : donc, le rire est le propre de l'homme" (l'homme est pris bien sûr au sens générique, il embrasse la femme...)

COMMENT DEFINIR L'HUMOUR ?

Pas facile car "l'humour est comme la grenouille ; sa dissection lui est fatale" (Marc TWAIN)

Certains parlent de politesse du désespoir, de désillusion joyeuse, de déguisement sous lequel l'émotion peut affronter le monde extérieur. Pour le Larousse, "l'humour est une forme d'esprit : sous un air sérieux qui cache une raillerie caustique ou un détachement, on met en valeur avec drôlerie un aspect insolite, douloureux ou absurde de la réalité".

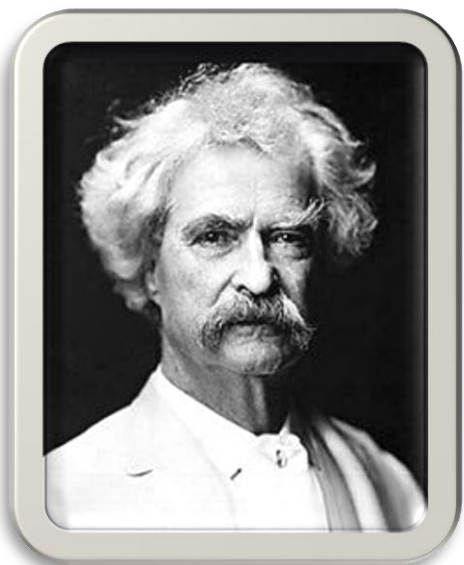
Prenons deux exemples :

1 - tragique de situation : c'est l'humour à froid traduisant une souffrance : humour grave.

S. GAINSBORG : *"l'avantage de la laideur sur la beauté, c'est qu'elle dure..."*

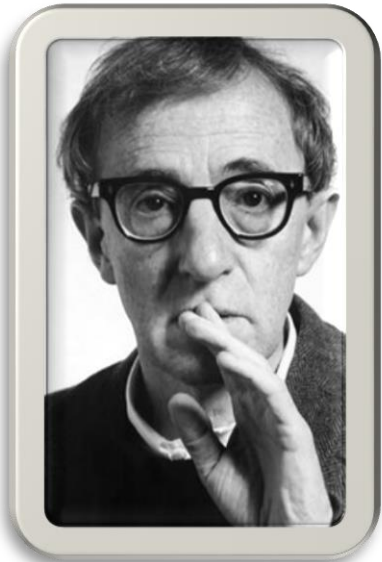
P. DESPROGES devant sa maladie : *"plus cancéreux que moi, tu meurs !.."*

C'est une façon de relativiser le réel désavantageux en s'en moquant.



2 - comique de situation : humour à chaud réactionnel à une situation apparue brusquement, source de tension ; il va falloir se sortir d'embarras sans pour autant se tirer d'affaire et en provoquant le rire ; comme le kangourou, vous allez mettre tout le monde dans votre poche ...
Ex : vous dérapez dans l'escalier : *"l'ai-je bien descendu ?"* aurait pu dire Cécile SOREL ...

Invité, votre viande un peu dure bondit sur la table : *"c'est le plat de résistance, je vois ..."*, *"c'est un vrai sauté de veau"...* *"Cette viande, il faut vite la quitter car elle n'est pas coupable"* Ainsi, on peut s'en tirer par une pirouette, chacun dans son style. A noter qu'une mimique ou un geste peuvent aussi nous permettre de sauver la face.



Attention ! L'humour n'a rien à voir avec l'ironie qui est une arme contre autrui ; c'est dire par raillerie le contraire de ce que l'on pense pour blesser en cherchant à se faire valoir. Dans l'humour, nulle méchanceté car soi-même est objet de dérision. Humour et ironie reposent sur la non-coïncidence du langage avec la réalité mais dans l'humour, il y a un salut fraternel à la personne ou à la chose désignée. Dans l'humour, on se moque de nos faiblesses pour soulager parfois une angoisse ou une douleur : Ex : **Woody ALLEN** au sujet de notre lâcheté, car on est souvent courageux par nature mais un peu lâche par nécessité... : *"je porte toujours une épée avec moi ; en cas d'attaque, j'appuie sur le pommeau et l'épée se transforme en canne blanche et on vient à mon se-*

cours". Ou encore, notre angoisse devant la mort : *"bien que je n'aie pas peur de la mort, j'aime mieux être ailleurs quand ça se produira"*.

L'HUMOUR FRANÇAIS S'APPELLE "AVOIR DE L'ESPRIT"

C'est un humour de mots d'esprit et de jeux de mots.

Les mots d'esprit : au siècle des Lumières, avoir de l'esprit était l'apanage d'une élite sociale, la noblesse : cette ironie acide (Cf. le film "Ridicule") sur fond de malveillance pouvait démolir celui qui se trouvait limité dans ses réparties... De nos jours, l'esprit peut être LEGER : *"le métier d'apiculteur ne manque pas de piquant"...* Ou COQUIN : *"la danse est une frustration verticale d'un désir horizontal"*, ou SUBLIME comme répartie au général anglais disant au général français : *"nous les Anglais on se bat pour l'Honneur et vous les Français pour l'argent"* ; le Français de répondre *"chacun se bat pour ce qui lui manque !..."*

Les jeux de mots : derrière quelques appellations où le grec se faufile, le rire n'est pas loin :

- ✓ L'allitération : *"il n'y a pas d'hélice, hélas ! C'est là qu'est l'os"*. (BOURVIL et DE FUNES répètent plusieurs fois les mêmes sonorités dans "la Grande Vadrouille")
- ✓ Le zeugma ("l'attelage") : on rattache deux mots à un verbe pris au sens propre et figuré :
"Il sauta sa compagne et le repas de midi" (P. DESPROGES)
"L'inspecteur Poil au Luc s'enfonça dans le brouillard et un clou dans la fesse droite" (P. DAC).



✓ L'antanaclase : Les mots se percutent et se répercutent dans une hilarante cascade :
"Les étudiants sèchent, le linge aussi" (CO-LUCHE)

"L'intelligence, c'est comme les parachutes, quand on n'en a pas, on s'écrase"

"La culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale".

Les jeux de sons : le calembour entre aussi dans la famille des jeux de mots.

C'est une similitude de sons et de différences de mots :

Jésus fut le premier "calembourgeois": *"Pierre, sur cette pierre, je bâtirai mon église".*

"Ce n'était pas une lumière car il était niais".

Il peut être allusif à :

✓ une phrase connue : *"il ne faut pas poêter plus haut que son luth"*

✓ un titre connu : *"splendeurs et misères des cortisones"*(Balzac : des courtisanes)

✓ une publicité : *"il y a les draps des villes et les draps d'Auchan"*

Le calembour fut sévèrement critiqué par :

V. HUGO : *"c'est la fiente de l'esprit qui vole"*

VOLTAIRE : *"c'est l'esprit de ceux qui n'en ont pas".*

Ex : *"le Père Hoquet, l'Abbé Casse..."*. Pourtant, parfois, ils sont savoureux : *"Etre guillotiné, c'est mourir sur le cou", "Le flux et le reflux me font marrer", "J'ai connu un teinturier qui est mort à la tâche", "Je suis en congé de ma lady"* (Lady Gaga ou Lady Chatterley ?) Au choix du moment...



QUELQUES GRANDS HUMORISTES FRANÇAIS méritent d'être cités pour leurs bons mots :



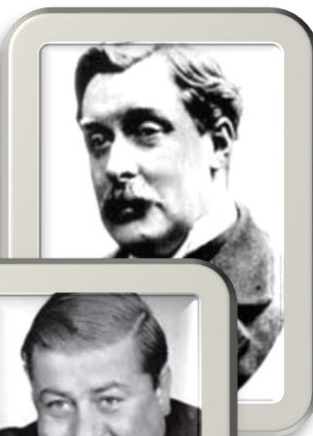
Alphonse ALLAIS : *"C'est quand on serre une femme de trop près qu'elle trouve qu'on va trop loin..."*

Tristan BERNARD : *"en 14, on a dit : 'on les aura' ! En 39, on les a eus !"*

Pierre DAC : *"Monsieur à qui on ne la fait pas cherche dame à qui on ne l'a pas fait"*

Francis BLANCHE : *"Celui qui, dans la vie, est parti de zéro pour arriver à rien, ne doit rien à personne".*

On dit que le PETOMANE de la Belle Epoque se sentait un Grand Humoriste : quel toupet ! Il ne manquait pas d'air ! Cet homme-orchestre polyphonique, Jo PU-JOL de son nom, est passé dans les annales pour la grande maîtrise de ses abdominaux. Il gagnera autant d'argent avec ses *"droits d'odeurs"* que Sarah BERNARD, pour finir ruiné à Marseille dans



sa boulangerie : l'artiste n'était plus dans le vent... Il avait coutume de dire : *"un artiste doit se lâcher sur scène"*, *"il doit aller de l'avant sans s'occuper de ses arrières"*. Il rendit son dernier souffle en 1945 : *"Pet à son âme !"* fut sans doute son épitaphe...

L'HUMOUR, A QUOI ÇA SERT ?

Ornement de l'esprit ou "combinaison de survie" ?

En fait, Il se révèle utile, agréable et même beaucoup plus.

Il crée un certain bien-être, source de rire ou de sourire :

➤ **Bon pour le moral :**

- ✓ Car il permet de prendre du recul sur ce que l'on vit en relativisant le réel désavantageux (Cf. GAINSBURG, DESPROGES).
- ✓ Car il peut désamorcer le sérieux et par là même la colère, la violence.
- ✓ Le rire est humain : contrairement aux GELOPHILES (amateurs de rire), les AGE-LASTES sont inhumains et dangereux : les fanatiques ne rient pas, les gens de l'Inquisition diabolisaient le rire...
- ✓ *"Si un homme rit bien, c'est un homme de bien !!!"* (DOSTOÏEVSKI).
- ✓ Le rire est donc humain : la gravité est l'alibi du sot et du méchant fanatique.
- ✓ Le rire est donc excellent pour le moral : *"un bon rire vaut mieux qu'un bon steak"*, dit-on...

➤ **Utile sur le plan psychologique :**

Il favorise une relation positive avec soi-même : en riant de nos travers, il est source de lucidité, d'humilité et donc de tolérance ; rire de ses travers permet de mieux les accepter : écoutons Francis Blanche : *"ma propre qualité ? Je me reconnais beaucoup de défauts. Mon principal défaut ? Je me trouve beaucoup de qualités. Sauf erreur, je ne me trompe jamais"*...

➤ **Indispensable sur le plan physiologique :** *"un cœur joyeux guérit comme une médecine ; un esprit chagrin dessèche les os"* affirmait F. RABELAIS.

Comme la musique, le rire libère dopamine et endorphines, hormones du plaisir. Il stimule le système immunitaire et, soulageant le stress diminue les infarctus du myocarde (Cf. les travaux des cardiologues U.S.A.).

Aussi, la "RIGOLOGIE" se développe-t-elle : yoga du rire, clown-thérapie dans les services de pédiatrie.

➤ **Effet bénéfique sur le plan intellectuel :**

L'humour aide à l'apprentissage d'une langue étrangère (Cf. l'ASSIMIL) en augmentant l'attention, la compréhension et la mémorisation ; un cours de biologie préparé par le professeur et exposé avec humour par un acteur professionnel augmente la quantité des matériaux retenus.

➤ **Grand rôle facilitateur et créateur de liens avec autrui :**

Qui ne se souvient du fou-rire de CLINTON et ELTSINE à la Maison Blanche ?

Souvent dans une famille existe un STYLE d'humour entre parents et enfants, source d'épanouissement de la relation affective. L'humour s'apprend, se transmet, se partage.



Et à l'évidence, l'humour restera toujours une "force de séduction massive" avec les dames ; *"faites rire une femme et elle est à moitié dans votre lit"* disait BOILEAU ; *"pour l'autre moitié, à chacun de se surpasser !"*.

➤ **Enfin, n'oublions pas l'humour comme facteur de cohésion sociale.**

- ✓ Le Peuple a besoin de rire... le roi aussi : *"il faut au carrefour le baladin et au Louvre le bouffon"* (sorte de garde-fou rappelant au Roi qu'il reste toujours un simple humain).
- ✓ Les farces du Moyen-âge de maître PATELIN permettaient au peuple de dénoncer les situations outrancières en riant (*Castigat Ridendo Mores...*).
- ✓ Dans les pays totalitaires, l'humour reste l'arme du faible. (Cf. la revue "Krokodil" en Russie soviétique).
- ✓ De nos jours, l'humour est partout :
 - Au cinéma (avec AUDIARD, par exemple)
 - Au théâtre : humour d'observation avec Gad EL MALEH, A. ROUMANOFF, BEDOS dans leurs "one man show".
 - A la radio, à la TV, etc...

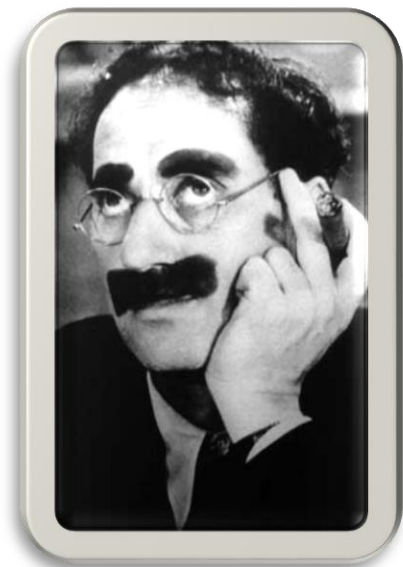
Il tend à devenir international (Woody ALLEN).

L'HUMOUR ANGLAIS est loin de notre rire latin...

Il fait partie de leur éducation de gentleman ; il consiste à garder une apparence paisible, voire glacée, pour exprimer une idée ou décrire un fait sans tomber dans la véhémence, l'indignation ou la haine. Il y a peu de comique familial : les Anglais ne vivent pas en famille le plus souvent : pas de belle-mère enquiquineuse à la maison ; pas de vieil oncle à domicile ni de sœur vieille fille ;(le film "Tatie Danielle" les laisse indifférents). Pas d'enfants terribles (ils sont en pension...). Le sexe semble tabou : le puritanisme anglican est source d'omerta de la fesse : pas de gauloiseries...

L'humour anglais est basé sur :

- ✓ L'absurde, à savoir accepter comme normale une situation invraisemblable. Ex : *"A quoi reconnaît-on un avion anglais ?"* Réponse : *"il vole à gauche...."*
- ✓ Le non-sens : c'est sous une apparence logique, développer un raisonnement pas crédible dénué de sens. Ex : **Groucho MARX** auscultant un malade et disant *"ou ma montre est arrêtée, ou cet homme est mort..."*
- ✓ L'understaitement : on va sous-évaluer la réalité d'un événement en l'exprimant avec flegme pour rester un gentleman ; ne pas laisser paraître ses sentiments et modérer ses faits et gestes. Ex : un Anglais arrivant en retard à une réunion car son toit s'est effondré dira *"j'ai été retenu par un léger contretemps..."* ("a sligth disturbance").



Comme nous avec les Belges, ils ironisent sur les Ecossais :

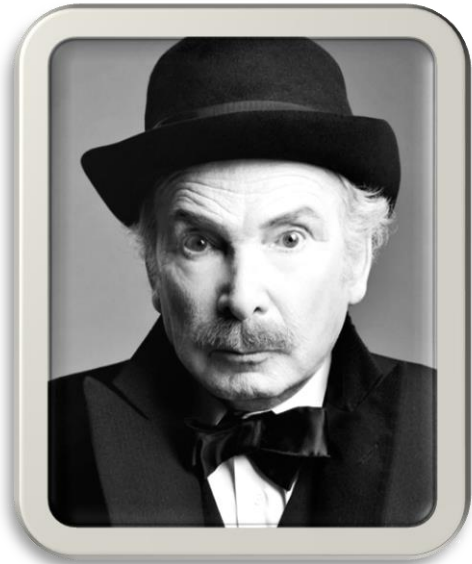
pingres, les Gallois : "ploucs", les Irlandais : bêtes, et les

Français : prétentieux et sales (et pourtant, c'est "nous" qui avons inventé le "bidet". ("Le bidet, ce petit cheval qui a une tête et ses centaines de derrières, très utile pour maintenir "l'amour propre").

L'HUMOUR JUIF

On parlera plutôt d'histoires juives que de blagues car cet humour trouve son originalité tant dans la souffrance qu'il véhicule que dans le choix des thèmes récurrents : l'argent, la famille,

la religion, etc. Pour qu'il n'y ait pas soupçon d'antisémitisme, il faut que l'histoire soit inventée et racontée par un juif (**POPEK**, Woody ALLEN par ex.).



Quelques thèmes

- ✓ L'argent : *"Dieu soit loué, mais pas trop cher !" ; "Je tiens beaucoup à ma montre, c'est mon grand-père qui me l'a vendue sur son lit de mort"*
- ✓ La famille : Marthe VILLALONGA dans le film "Un éléphant, ça trompe énormément" se montre une mère envahissante, exubérante, persuadée que son fils est le meilleur : *"quel âge ont vos enfants Madame ?"* Réponse : *"l'avocat a 4 ans et le médecin 6 ans..."*
- ✓ La religion, source d'autodérision : Tristan BERNARD (Isaac de son nom) convoyé sans ménagement dans un fourgon vers le camp de Drancy en 1940 : *"en fait de peuple élu, nous sommes plutôt en ballottage ..."*. L'humour juif, c'est bien souvent *"rire pour ne pas pleurer"*.

CONCLUSION

Quelques remarques pour conclure :

On peut plaisanter de tout et sur tout (la mort, la guerre, etc...). Encore faut-il que le rire apporte un peu de joie, de douceur, de légèreté à la misère de l'homme et pas davantage de haine et de souffrance.

On peut plaisanter sur tout mais pas avec n'importe qui.

Le rire n'excuse rien ; une histoire juive ne sera pas humoristique si elle est racontée par un antisémite.

On peut plaisanter sur tout mais pas n'importe comment. Quand P. TIMSIT dit *"les mongo-liens, c'est comme les crevettes, tout est bon sauf la tête"* : il dérape et nous fait honte.

Le contenu de l'humour sera différemment apprécié en fonction de la culture de chacun, de sa religion, de son état à tel point que ce qui est considéré par les uns comme humour sera moquerie, voire insulte pour les autres.

Attention ! Il ne faut pas en abuser : il ne faut pas embrocher les bons mots en rang d'oignons (même si l'on dit que l'oignon fait la farce...) car, en apparaissant narcissique à l'envie, tirant en permanence la "couverture à soi", on lasse et on devient insupportable.

Et surtout ne pas rater son effet : rien ne tue plus le rire que l'explication d'un bon mot ; c'est une source de gêne pour l'émetteur et le récepteur...

Ceci dit, redisons-le encore, l'humour est indispensable à la vie :

- ✓ Il nous donne de l'énergie : pour le Dalaï-Lama, le rire est son passe-temps favori. Donc, côtoyons les Gelophiles rieurs et fuyons les Agelastes austères.
- ✓ Le rire gratuit et contagieux nous rapproche fraternellement de nos contemporains.
- ✓ Il sait parfois relativiser un réel désavantageux car *"comme les essuie-glaces, il n'arrête pas la pluie mais permet d'avancer"* (P. DESPROGES).

Et le philosophe COMTE-SPONVILLE a bien raison de classer l'humour dans son *"Petit Traite des grandes vertus"* : il nous empêche de nous prendre au sérieux et par là-même nous conduit à plus de lucidité, d'humilité et de générosité.

Ainsi, moi-même, par ma générosité, je me sens vertueux car savez-vous que depuis 50 ans, j'apporte tous les matins au réveil, le café à mon épouse ? Oui ! Elle n'a plus qu'à le moudre.... Ce qui lui permet de dire qu'il y a en moi le pire et le meilleur, parfois elle se demande si ce n'est pas dans le pire que je suis le meilleur.

Conférence du 1^{er} juin 2015.

**"LES MARISTES DE LA SEYNE,
LE COLLEGE DES PERES MARISTES,
HISTOIRE D'UNE MAISON D'EDUCATION CATHOLIQUE,
DE 1849 A LA SECONDE GUERRE MONDIALE."**

Par L. ROOS-JOURDAN.

Vous comprendrez que, dans le temps imparti, il ne soit possible d'évoquer plus d'un siècle et demi de présence mariste, aussi je me limiterai aux cent premières années d'existence de l'établissement, de sa création en 1849 à la Seconde Guerre Mondiale, limites pertinentes, dans la mesure où la période qui suit le conflit s'inscrit dans un contexte différent, de changements au sein de la société française et de l'Eglise, même si ces derniers n'ont que des répercussions tardives au sein de l'établissement. De même, il ne sera pas possible d'être exhaustif et de développer des thématiques trop nombreuses. J'essayerai cependant, délaissant la miniature, de vous dresser à grands coups de pinceaux, une vaste fresque historique. Aussi traiterons-nous de l'histoire des Maristes de la Seyne ou plus précisément du collège des R.P. maristes lors de son premier siècle d'existence. Le titre peut surprendre mais il correspond à une réalité, aucun Seynois ou ancien élève n'en utiliserait un autre, même si le nom officiel est Institution Sainte Marie. N'est-ce pas déjà là une façon de se singulariser particulièrement vis-à-vis de l'Externat Saint Joseph de Toulon fondé en 1856 et qui n'a alors ni la renommée, ni l'importance de l'établissement seynois.

Sur l'arrivée des Maristes dans le Var et les circonstances qui aboutissent à la création du collège, je ne dirai que quelques mots. La première partie de cet exposé évoquera "le collège dans le siècle". Nous soulignerons quelques faits marquants de son histoire, de son développement, des relations qu'il entretient avec le monde qui l'entoure. Un paragraphe sera plus particulièrement consacré au conflit entre l'Eglise et la République sur la question scolaire. Mais l'institution est aussi une petite société avec son organisation propre, sa finalité, c'est ce thème que nous développerons dans une seconde et ultime partie, bref la vie interne du col-

lège. Cela nous conduira à présenter le cadre matériel, administratif et humain, mais encore l'éducation et l'instruction qui y étaient données et les idées ou valeurs qu'elles transmettaient.

Commençons sans plus attendre, ce voyage au long cours. L'expression est bien appropriée et c'est même d'un double voyage qu'il sera question, le nôtre dans le passé mais aussi celui des missionnaires maristes en partance pour l'Océanie en cette année 1843.

En effet, si la Société de Marie envoie ses religieux à Toulon, c'est pour partir en Nouvelle Calédonie. Encore faut-il patienter jusqu'à l'arrivée du navire...et s'occuper pendant quelques semaines. L'accueil de la population, la possibilité de profiter de passages sur les navires de la Marine Royale conduisent le Père COLIN à ouvrir une résidence missionnaire, ici même en 1845. Si certains pères prêchent dans les communes des environs, le Père JAMMES devient, lui, précepteur avec un certain succès puisque la demande des familles est forte en la matière. Cette situation conduit la congrégation à créer un collège qui ouvre ses portes en 1849.



Le Vénérable Jean-Claude COLIN,
Fondateur de la Société de Marie.
(1790-1875)

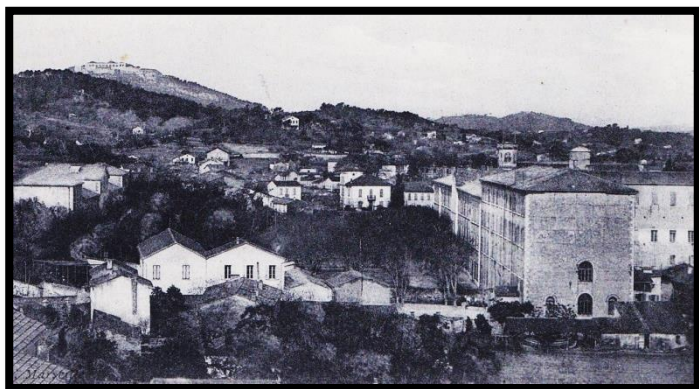
Si les débuts sont modestes, assez rapidement, le collège va acquérir une renommée certaine avec la création du cours de marine qui prépare les élèves au prestigieux concours de l'Ecole navale dès 1854. Comment ne pas évoquer la figure de Pierre Julien EYMARD, directeur hors du commun et futur saint, qui développe le cours de marine et la dévotion de l'adoration perpétuelle bien au-delà des murs du collège ? L'établissement acquiert rapidement le soutien des autorités, notamment maritimes. Cette confiance se traduit en 1866, par l'envoi de 13 Indochinois, placés par l'Amiral gouverneur de la Cochinchine, au collège. A charge pour les Pères de former ces jeunes gens de bonnes familles, pour constituer une élite locale. Pour la petite histoire le Père économe avait fait provision de riz.

Il serait trop long d'évoquer ici tous les événements heureux ou malheureux, mais deux méritent cependant notre attention. Le premier a lieu en 1872, 25 des 29 pères sont victimes d'une tentative d'empoisonnement, d'un domestique connu pour ses idées "révolutionnaires et impies". Ce dernier, dont on avait voulu se séparer mais qu'on avait finalement gardé, avait empoisonné l'eau. Les 4 pères qui n'avaient pas été touchés par le poison étaient ceux qui s'étaient abstenus de consommer de l'eau, préférant le vin lors du repas précédent.

Le second événement, c'est le procès intenté et perdu par la municipalité contre le collège pour tapage nocturne, au motif que la fanfare et les élèves rentrant d'une promenade avaient troublé la tranquillité des habitants. Si ces faits se terminent bien et ne manquent pas de saveurs, ils n'en témoignent pas moins de la réelle montée d'une hostilité vis-à-vis du collège, des Pères, de ce qu'ils représentent, bref d'un anticléricalisme certain.

Une première alerte, manifestation du conflit entre l'Eglise et la République, qui va prendre un relief particulier en matière d'éducation dans ce qu'il est convenu d'appeler la question scolaire.

Si le second Empire a constitué une période brillante pour le catholicisme, sa chute, mais surtout l'arrivée d'une majorité républicaine à l'assemblée nationale, allait changer la situation. Les républicains souhaitaient limiter l'influence de l'Eglise dans la société et reléguer la religion dans la sphère du privé. Hors, l'influence de l'Eglise venait de sa position dominante dans l'éducation. Ils vont donc s'attaquer à la laïcisation de l'enseignement public mais aussi à l'enseignement privé. Les congrégations religieuses sont particulièrement visées, notamment les plus influentes qui forment les futures élites de la nation. Aussi la loi de mars 1880, proclame que : *"Nul n'est admis à diriger un établissement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée"*. Congrégation enseignante non autorisée, la Société de Marie tombe sous le coup de la loi. Pour éviter la fermeture de l'établissement, sur les conseils de LEON XIII et des supérieurs majeurs, on fait le choix de la sécularisation fictive. Mgr. TERRIS l'évêque du diocèse prend l'établissement sous sa protection. Le collège sera donc dirigé par des prêtres ex-maristes, sous la tutelle officielle du diocèse, l'enseignement n'étant pas interdit aux prêtres séculiers. Si un fléchissement se fait sentir dans les effectifs au début des années 1880, rapidement le



collège reprend sa croissance. Les dernières années du siècle, dans le contexte de l'affaire DREYFUS, avec l'arrivée au pouvoir d'une majorité plus marquée à gauche, voit s'aggraver la lutte du gouvernement contre les congrégations. La loi de 1901 les place sous un régime discriminatoire. Et si cela ne suffisait pas, Emile COMBES, président du Conseil des Ministres, mène une croisade laïque contre les religieux,

ne reculant devant rien. Le gouvernement refuse à la quasi-totalité des congrégations qui en avaient fait la demande leur autorisation. La Société de Marie, n'ayant pas obtenu son autorisation, doit fermer ses maisons, de Toulon et de Montbel, mais pas ses collèges sécularisés. Le sous-préfet doit finalement concéder, en 1910, à propos des établissements maristes de la Seyne et de Toulon : *"Seul le monopole de l'enseignement pourrait faire cesser cette situation d'autant plus regrettable que ces deux établissements sont exclusivement remplis de fils de nos officiers...Il me paraît peu possible dans ces conditions d'exercer de nouvelles poursuites."*

A la veille de la guerre, force est de constater que l'institution a traversé les épreuves, tout en maintenant somme toute ses effectifs. Divisés sur les questions religieuses et scolaires, les Français vont se retrouver pour la défense de la patrie. Au collège, les effets du conflit se font sentir par une baisse du nombre d'élèves, la mobilisation de certains pères mais surtout la réquisition des bâtiments pour y installer un hôpital militaire. Après-guerre, le retour à la normale sera lent, il faudra attendre 1920 pour que la cérémonie de distribution des prix soit rétablie. On aurait pu penser que le dévouement des Pères, le sacrifice de nombreux anciens élèves, dont 190 sont tombés au champ d'honneur, bref l'union sacrée, atténue un anticléricalisme et un laïcisme outranciers... Tel ne fut pas le cas, c'était oublier que les procédures lancées, non plus contre les hommes mais contre les biens, suivaient leur cours. Considérant que ces derniers appartenaient à la Société de Marie, et non au Père DELAUNAY agissant comme prête-nom, ils devenaient des biens congréganistes et seraient confisqués puis vendus au profit de l'Etat. Un bras de fer s'engage alors entre la municipalité qui veut racheter les lieux, et l'association immobilière provençale qui défend les intérêts des Maristes et souhaite assurer la pérennité de l'établissement. L'association regroupe 900 membres, essentiellement des anciens élèves, soutenus par **Léonce RIMBAUD**, directeur des Forges et chantiers de la Méditerranée à la Seyne. L'affaire prend une tournure politique, idéologique, d'autant que nous sommes à la veille d'élections législatives. La municipalité revendique de son côté, le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Libre Pensée et des francs-maçons et dénonce par la voix de son premier adjoint : *"l'union scandaleuse et néfaste du sabre, du goupillon et du coffre-fort"*. Le domaine sera finalement acquis en 1923 par la Société immobilière provençale et le collège sauvé....

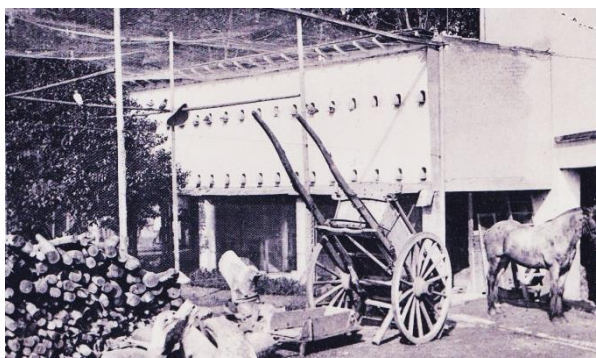


L'entre-deux guerres est une période prospère, les effectifs varient en moyenne de 450 à 480 élèves. Ni les incertitudes concernant la vente, ni la suppression du cours de Marine, n'ont de répercussions sur le recrutement. La rentrée d'octobre 1940 a lieu dans un contexte bien différent. Suite à l'effondrement militaire de la France, la République a vécu remplacée par l'Etat français dirigé par le Maréchal PETAIN. Le nouveau régime lance la Révolution nationale dont les idées plaisent aux catholiques. Il aide l'enseignement religieux et surtout met fin aux décennies d'une politique antireligieuse. On comprendra dès lors qu'il ait : *"un air de revanche et de restauration"*. Le collège par la voix de son nouveau supérieur entend préparer : *"à la France nouvelle une jeunesse forte et résolue"* et participer à une : *"œuvre de redressement et de résurrection à laquelle on ne peut qu'être fier d'apporter sa modeste contribution, en réponse...au clairvoyant Chef de l'Etat français"*. Au-delà du discours officiel, la réalité est un peu plus complexe et les discussions dans la communauté parfois vives entre pétainistes et gaullistes. Pour l'heure la grande bataille à mener c'est celle du ravitaillement et

les pères ne reculeront devant presque rien pour nourrir leurs élèves : on élève des cochons illégalement, on grille un sac de café vert ramené d'Océanie, on échange, on trafique, sans oublier de glisser quelques cadeaux à des fonctionnaires peu regardants. En novembre 1942, le collège est occupé par les Italiens, puis un temps par les Allemands à qui le Père économe subtilise quelques bidons de carburant. En 1943, devant la multiplication des bombardements, les autorités contraignent les Pères à la fermeture. Suite à la libération de la Provence en août 1944, l'établissement rouvre ses portes le 2 novembre avec 250 élèves, il faut attendre l'automne 1945 pour un retour à la normale avec 467 élèves.

Après avoir évoqué l'histoire du collège dans le siècle, intéressons-nous à la vie interne de l'établissement, tout d'abord, bien que brièvement à son cadre matériel et humain, puis à l'éducation et à l'instruction qui y sont délivrées.

Il serait fastidieux de retracer l'évolution du domaine, disons seulement qu'il va se constituer de 1850 à 1887, par des achats successifs. Le collège étant un internat, il faut loger, nourrir, blanchir et soigner la communauté religieuse et les élèves. Ces tâches seront dirigées ou assurées par des religieuses, d'abord par les religieuses trinitaires de Valence puis par les sœurs de Saint Joseph de Gap. L'établissement compte en son sein un parc, un potager et une petite ferme, qu'il faut entretenir.



A l'identique d'un vaisseau, le collège est organisé de façon hiérarchique, quasi militaire. Le Père supérieur dirige la maison tant au niveau spirituel que temporel. Il est à la fois supérieur de la communauté et directeur de l'établissement scolaire, les deux charges n'étant pas séparées. Si l'autorité suprême lui appartient, il délègue certaines fonctions : le religieux au Père directeur spirituel, l'éducation et la discipline au Père préfet des classes et l'intendance au Père économe. En un siècle, le collège n'a eu que 11 Supérieurs, car parmi ces derniers, certains restent longtemps en place, le Père DELAUNAY 21 ans (sur 35 ans passés dans la maison) de 1893 à 1914, le Père GRALY 27 ans de 1915 à 1941. A ces fonctions, il faut ajouter, à partir de 1926, celle de préfet des études qui coordonne le travail des enseignants.

Les postes de direction se renouvellent peu, de 1900 à 1949 seulement 3 Supérieurs et 6 Préfets des classes se succèdent. Il en est de même au niveau du corps professoral. Cette longévité dans les fonctions explique en partie la continuité, l'absence de changements importants dans le collège depuis sa création ou du moins, du début du siècle à la Seconde Guerre Mondiale.

Deux corps différents ont pour mission d'instruire et d'éduquer les élèves. Le corps professoral est chargé des cours proprement dit, chaque classe est placée sous l'autorité d'un professeur qui en est le titulaire. De son côté le corps préfectoral est chargé de la surveillance et de l'éducation des élèves. Ces derniers sont regroupés par classe d'âge en divisions.

Chaque division est placée sous l'autorité d'un Père préfet et de son adjoint qui partagent la vie des collégiens du lever au coucher. Chaque division forme une unité de vie avec son étude, sa cour, son réfectoire et son dortoir. Le préfet est omniprésent, s'il n'hésite pas à punir celui qui ne respecte pas la discipline ou se montre peu zélé dans son travail, il sait aussi encourager et récompenser et fait preuve le plus souvent d'un grand dévouement.

En dehors de tout choix religieux, social ou politique, c'est ce mode d'éducation qui attire les faveurs des familles : à savoir une formation rigoureuse, sous l'autorité de maîtres dévoués, plus que l'instruction proprement dite. C'est par l'éducation, le suivi de l'élève que le collège mariste se distingue. Ainsi, les Pères ne sont-ils pas moins de 15 en 1852, pour 115 élèves.

La réussite du collège mariste tient dans son organisation avec à la base les préfets avec leur division et l'intérêt que l'on porte à l'éducation au sens large du terme. Cette organisation n'est pas du fait de la Société de Marie, mais héritée de la tradition jésuite.

Le régime de l'internat s'impose aux Pères comme le seul vraiment valable à leurs yeux.

N'ont-ils pas comme modèle le collège petit séminaire de Belley ? De plus, en matière d'éducation, le pensionnat offre de nombreux avantages, il permet de soustraire l'élève aux influences extérieures souvent considérées comme néfastes et le rend plus perméable à l'éducation et à l'instruction qui lui sont données. Plus prosaïquement, si le régime de l'internat se développe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, c'est aussi en raison des difficultés de transport. Le collège sera donc avant tout un internat, en 1875 les internes représentent 94,62 % des élèves, en 1900 : 90,27 % et en 1938 : 86,59 %.



La vie à l'internat est austère. En 1854, on se lève à 5 heures pour ne regagner le dortoir qu'à 20 h 15. Dans les années 1940, le réveil a lieu à 5 h 30, le coucher à 19 h 15. Les journées sont longues et fatigantes, à plus forte raison, pour les élèves les plus jeunes, à raison de 9 à 9 h 30 d'étude et de classe. L'annuaire de l'Institution, qu'il s'agisse de celui de 1919 ou de 1945 (les deux étant pratiquement identiques pour ce qui est du contenu) est très clair à ce sujet : *"la discipline fait la force d'une maison, lui assure de bonnes études, lui permet de donner une solide éducation"*. Aussi dans les faits, et dès les débuts de l'établissement, les Pères auront à cœur de maintenir une discipline de fer, d'autant plus qu'à leurs yeux, ce n'est pas la qualité première de leurs élèves. Le Père MONFAT nommé directeur spirituel en 1858 devait noter la différence de caractère entre ses anciens élèves de Meximieux dans la Bresse et les collégiens de la Seyne : *"Le Bressan calme, doux et soumis, se livre peu, mais sous son masque difficilement pénétrable se cachent des trésors d'affection tenace, de fidélité, d'énergie. Il est naturellement pieux et laborieux jusqu'au scrupule. Le Méridional, au contraire, est vif parfois même bouillant, très impressionnable, il parle souvent sans réfléchir, sous le coup d'une émotion violente, mais il a une qualité précieuse : la franchise. Les enfants du midi s'attachent à ceux qui les aiment ; les belles cérémonies religieuses leur plaisent et ils sont dociles aux inspirations de la piété"*. Enfin le Père MAYET devait écrire dans ses mémoires : *"Sous le rapport de la langue, de la politesse, des connaissances, ces petits Provençaux étaient très arriérés. Mais dans les rapports avec leurs maîtres et avec leurs condisciples, ils montraient un cœur excellent, quoique, avec ces derniers, ils eussent souvent la main levée pour frapper suivant le caractère provençal"*. Bienvenu chez les sauvages serait-on tenté de dire !



étaient très arriérés. Mais dans les rapports avec leurs maîtres et avec leurs condisciples, ils montraient un cœur excellent, quoique, avec ces derniers, ils eussent souvent la main levée pour frapper suivant le caractère provençal". Bienvenu chez les sauvages serait-on tenté de dire !

La discipline est militaire, les élèves se déplacent en rang par deux dans l'établissement, qu'il s'agisse de se rendre en classe, à la chapelle ou au réfectoire. Un silence



absolu est exigé au dortoir, en étude. Lors des repas, empruntant aux traditions monastiques, on fait une lecture religieuse ou profane. Chaque élève reste cantonné dans sa cour, il ne peut pour quelque raison que ce soit la quitter sans autorisation de son Préfet. La discipline et la tenue déterminent les récompenses ou punitions qui sont attribuées notamment les autorisations ou refus de sortie. On comprend aisément que, dans ces conditions, les élèves suivent globalement la discipline qui leur est imposée. Enfin, pour

les cas graves le "cachot" s'impose. L'élève est mis à l'écart, isolé dans une salle où il fait un travail, prend ses repas seul. Cette discipline des plus strictes est le lot quotidien de bon nombre de collèges et de lycées, notamment au XIX^e. Ainsi le lycée Louis Le Grand dispose-t-il de treize cellules, certaines non chauffées. Mais, au début du XX^e siècle et à plus forte raison dans l'entre-deux guerres, une telle discipline n'est plus de mise dans les établissements scolaires. Pourtant le collège l'a conservée principalement à cause de deux facteurs : le non renouvellement général des cadres de direction, et plus particulièrement des préfets de classes. En effet, le "terrible" Père BLONDAT reste Préfet des classes de 1898 à 1914 et son successeur le Père GARDE fort longtemps. Le collège acquiert de ce fait une réputation d'établissement "disciplinaire" conservée bien au-delà de notre période, notamment dans l'après-guerre, ce qui place à part l'Institution parmi les établissements de la région et au sein même des autres collèges maristes, constituant de fait son originalité.

Pour le Père COLIN, l'Eglise doit : *"chercher comme seul moyen de régénération, à s'emparer de la jeunesse, pour faire pénétrer les principes chrétiens dans les cœurs"* il s'agit de *"reconquérir l'enseignement pour sauver la foi"*. La tâche sera d'autant plus ardue que comme le note, le Père MAYET dans ses mémoires *"chez plusieurs (petits Provençaux) par la malheureuse négligence des parents, la science religieuse était nulle"*. Dans ces conditions, la transmission de la foi sera un objectif prioritaire pour les Pères Maristes.

La vie du collégien est rythmée par des exercices de piété. Après le lever, une prière commune est dite suivie par 10 minutes de méditation, cette dernière est supprimée les mercredis et samedis pour laisser la place à la célébration de la messe. Du lundi au samedi une lecture spirituelle est faite de 19 h à 19 h 25 avant le souper, il s'agit le plus souvent d'hagiographie, de textes bibliques... La journée se termine par une ultime prière au dortoir. Les jeudis et dimanches sont des jours privilégiés pour les exercices de piété et l'enseignement de la foi. Deux cours d'instruction religieuse sont donnés. Le dimanche une première messe a lieu en début de matinée, elle est suivie par la grand-messe de 10 à 10 h 30. L'après-midi, les élèves assistent aux vêpres à 14 h. Cette organisation de la vie religieuse qui prévaut dans les débuts du collège va être conservée à quelques modifications près durant toute la période qui nous concerne. Pourtant, comparé à des établissements similaires à la même époque, il ne semble pas que ces activités aient une place démesurée. Piété et dévotions sont profondément marquées par la théologie de Saint Alphonse de Liguori et les "influences romaines", de plus on connaît l'attachement du Père Fondateur au Souverain Pontife. Cet ultramontanisme est une des caractéristiques de la congrégation. La piété mariale tient une place très importante, encouragée par le Père COLIN qui déclare : *"Et par quoi, Messieurs, devons-nous nous distinguer des autres religieux, nous maristes, si ce n'est par notre dévotion pour la Très Sainte Vierge ?"*. Elle s'exprime par la célébration fastueuse des fêtes dédiées à Marie : La Purification, l'Annonciation, La Visitation, Le Rosaire, l'Immaculée Conception, dès sa proclamation par Pie IX en 1854. Cette dernière deviendra la fête officielle du collège, elle l'est toujours.

Elle s'exprime aussi par les prières et les chants traditionnels comme le *Magnificat*, l'*Ave Maria*, le *Salve Regina* ou nouveaux. C'est le cas du cantique "*J'irai la voir un jour*", composé par le Père JANIN directeur spirituel du collège de 1860 à 1869 qui deviendra rapidement populaire. Si le culte marial est primordial, il n'est pas le seul, le Sacré-Cœur et le Saint-Sacrement sont aussi honorés. Le premier fait partie d'un courant mystique de réparation, volontiers doloriste, expiatoire, qui connaît un regain dans les temps difficiles de l'histoire nationale ou locale. Cette dévotion est encouragée par Pie IX

Le Père DUMAS, Supérieur de 1886 à 1893, donne une grande extension au culte du Sacré-Cœur. Il institue le premier vendredi de chaque mois, une célébration en l'honneur du Sacré-Cœur. En juin 1919, le Père GRALY alors supérieur consacre le collège au Sacré-Cœur

Le collège s'engage dès que possible à élever dans la cour d'honneur une statue du Sacré-Cœur, ce qui sera fait le 1^{er} Juin 1924 en remerciement de la protection accordée lors de la vente aux enchères du collège. L'autre grand trait du christocentrisme, c'est le développement du culte de Jésus-Hostie ou Saint-Sacrement. A l'opposé des doctrines rigoristes où l'Eucharistie est une récompense et de ce fait rarement méritée, on considère ici que c'est une nécessité, une aide primordiale pour le chrétien qui désire progresser dans sa vie religieuse. Parmi les ardents propagateurs du culte du Saint-Sacrement on compte, bien entendu, Pierre Julien Eymard, supérieur de 1852 à 1855, dont l'influence sera marquante, bien au-delà des murs du collège. Il met en place "l'Heure Sainte", dans la nuit du Jeudi au vendredi saint, professeurs et élèves se relayent pour l'adoration.



Les grandes fêtes religieuses déploient un faste certain. Elles sont rehaussées par un grand nombre de célébrants, la musique instrumentale, la chorale, sans oublier les décorations végétales, drapeaux, lumières...sont autant d'occasion de donner le goût du faste, notamment dans les célébrations. Ce côté festif, démonstratif des cérémonies religieuses est une des constantes depuis la translation des reliques de Saint-Victorius (1853) jusqu'aux Fêtes Dieu de l'Entre-deux-guerres. Les élèves réalisent pour cette fête des tableaux à caractère religieux qui forment sur le sol des cours de vastes fresques colorées. La religion est ici extériorisée et ce d'autant plus que la piété des Méridionaux apprécie la pompe, le faste.

Qu'il s'agisse de réunions pieuses ou d'actions caritatives, les groupements catholiques, sous diverses formes, sont présents au collège. Les premiers d'entre eux par leur création sont les congrégations. La première mention qui en est faite date de 1853. Deux congrégations respectivement de la Sainte Vierge et des Saints Anges sont alors présentes. Elles visent à entretenir un esprit de foi et de piété parmi leurs membres par la prière, par des enseignements spirituels. Dans les années 30 chaque division a sa congrégation, vivantes dans les petites classes, elles sont moins dynamiques parmi les plus grands qui préfèrent d'autres mouvements. La Conférence St-Vincent de Paul est fondée en 1859 par le Père MONFAT. Elle croît assez rapidement. Elle fournit une aide matérielle, des denrées alimentaires ainsi que des vêtements sont distribués. Elle s'occupe aussi du "patronage des enfants pauvres" ses membres font le catéchisme et donnent quelques leçons de grammaire et de calcul aux enfants plus âgés qui travaillent déjà. Très présente au XIX^e siècle, elle voit son importance diminuer au XX^e siècle. Nombreux sont ceux qui lui préfèrent des organisations ou mouvements "nouveaux" tels que l'action catholique ou le scoutisme.

La création d'un groupe de l'action catholique de la jeunesse française, plus particulièrement d'une section de la jeunesse étudiante chrétienne (JEC) date des années 1911-1912.

Si la guerre freine son essor, ce n'est qu'après la fin des hostilités que ce groupement, sous l'impulsion du Père DUMETZ, se développe.

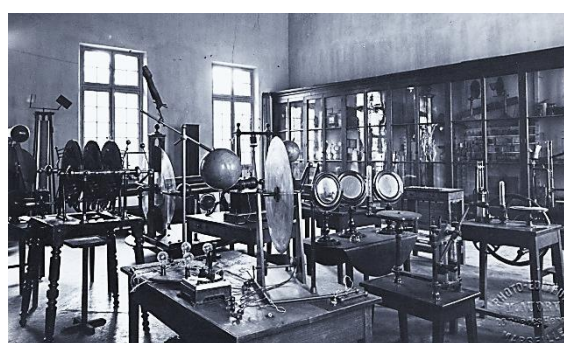
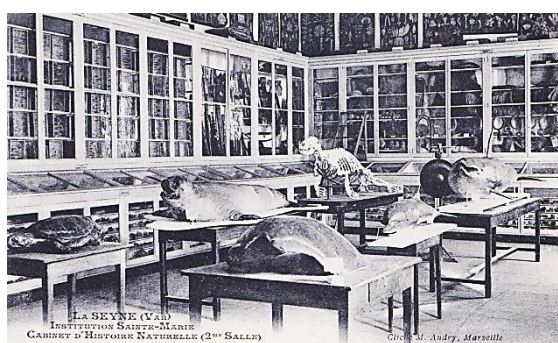
En janvier 1927, la section du collège compte 35 membres, elle semble connaître un certain essor puisque pour l'année 1930-31 toutes les demandes d'adhésion n'ont pu être satisfaites.

Une des finalités de cette dernière c'est de former des militants catholiques capables d'exercer des responsabilités dans les différents secteurs de la société civile tout en respectant les enseignements, notamment la doctrine sociale de l'Eglise.

Le scoutisme est mis en place au collège par le Père GUICHARD, préfet de 1^{re} Division, de 1921 à 1925, qui sera l'aumônier de la troupe. Ce groupe semble prendre un essor rapide, puisque qu'à la veille de la guerre, le collège compte 6 patrouilles durant l'année et 4 en période estivale. Les scouts s'occupent du patronage paroissial pour les plus grands. Ils préparent activement leurs grandes sorties, une par mois jusqu'en 1930, puis deux.

Finalement, la religion constitue un des piliers de l'éducation reçue au collège. La pratique religieuse occupe une place non négligeable dans la vie du collégien. Pourtant il ne semble pas qu'il y ait de prosélytisme ou d'action ressentie comme telle. L'organisation, l'ambiance générale de l'établissement portent les élèves à la dévotion.

L'emploi du temps de 1854, prévoit 27 heures d'études et 29 heures de classe par semaine. Lors des classes, les élèves suivent les cours de leurs professeurs, les études au contraire sont réservées à la réalisation des devoirs écrits personnels (version, thème, devoirs de français, latin ou grec). Ainsi 56 heures sont dévolues au travail scolaire. Cette répartition de l'emploi du temps entre classe et étude perdure pour toute notre période. L'annuaire de 1919 prévoit 55 heures de classe et d'étude. A ces devoirs réalisés en étude, il faut ajouter une composition hebdomadaire, laquelle porte sur une des matières au programme. Enfin chaque trimestre, ont lieu des examens écrits (suivis d'oraux dans les grandes classes). Ces exercices, sous quelque forme que ce soit, donnent lieu à une notation, voire à des sanctions. Divers moyens sont mis en œuvre pour inciter les élèves à travailler et entretenir une certaine émulation. Chaque semaine le Préfet de division ou le Préfet des classes proclame les notes obtenues par les élèves et les noms de ceux qui sont inscrits au tableau d'honneur. La sélection des élèves est stricte, les redoublements d'élèves exceptionnels, jamais plus de 4 (excepté pour les classes d'examen). Les élèves les plus faibles sont évincés, par contre ceux qui sont moyens peuvent parvenir à des résultats honorables, grâce à la discipline, au cadre de travail et à la préparation qui leurs sont imposés. Créé en 1849, le collège connaît ses premiers succès universitaires en



1854, date à laquelle 4 de ses élèves sont reçus au baccalauréat-ès sciences et un cinquième à l'Ecole Navale. En 1856, 4 élèves réussissent le baccalauréat ès lettres. La voie scientifique attire, du moins jusqu'en 1873, la majorité des élèves.

C'est que le Père MULSANT, professeur de mathématiques et de sciences de 1848 à 1861 se fait le propagateur d'une culture scientifique. Il incite le Supérieur à développer cette discipline et le collège à s'équiper. Alors que le collège accueille de nombreux fils d'officiers de Marine, le Père EYMARD décide de créer un cours préparatoire à l'Ecole Navale. Pour ce faire, l'établissement s'adjoint l'aide d'un laïc (le premier sans doute ?) en la personne de Monsieur

EYDOUX, âgé de 48 ans, qui, après avoir enseigné les mathématiques au cours de Marine du Lycée de Toulon, devient professeur à l'Institution. 243 élèves intégreront l'Ecole navale jusqu'à la suppression du cours en 1924. Un cours préparatoire à l'Ecole Militaire de St-Cyr fondé au lendemain du désastre de 1870, fonctionnera jusqu'en 1881.

Si l'enseignement scientifique occupe une place importante dès les débuts du collège, ce qui est novateur à l'époque, les études littéraires sont, elles, aussi présentes par la préparation du baccalauréat ès lettres. Le goût des lettres se traduit par la création d'une Académie ou Société Littéraire qui a fonctionné au XIX^e siècle et réunit les élèves des grandes classes. Le discours d'ouverture de la séance de Pâques 1857 porte sur "l'influence du christianisme dans la littérature". Les humanités classiques sont à la base de la formation intellectuelle, culturelle de tous les élèves. Les textes sont choisis, pour leurs vertus éducatives, avec notamment les discours aux jeunes gens des Pères grecs, *les Actes des Apôtres* et *les Epîtres de Saint-Paul* ou stylistiques avec les discours de CICERON et de TITE-LIVE. En littérature, les mêmes objectifs sont recherchés avec BOSSUET ou MASSILLON et leurs écrits édifiants. La fréquentation des auteurs anciens ou classiques, la traduction ou l'analyse littéraire de leurs textes, tendent à former des jeunes gens qui pratiquent le discours et l'écriture avec élégance (aussi parmi les leçons on étudie la rhétorique de DRIOUX ou l'art poétique d'HORACE), savent imiter les anciens mais utilisent peu leurs facultés à créer et à raisonner. L'enseignement donné va dans le sens d'un humanisme traditionnel, défendu par l'Eglise

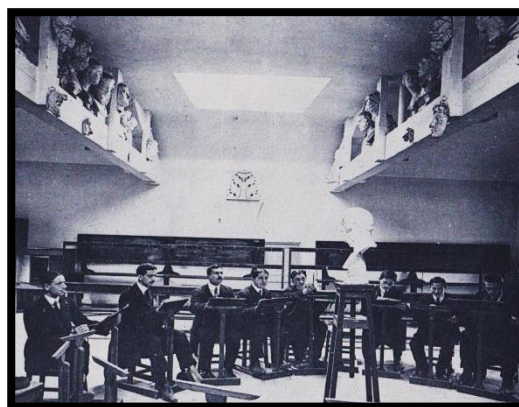
Peu à peu de nouvelles matières s'imposent comme l'histoire et les langues vivantes. Si, dès 1854, *L'Histoire de France* de DRIOUX est au programme, la géographie n'a alors qu'un rôle secondaire. Le premier bulletin de distribution des prix en notre possession, daté de 1854, mentionne l'existence d'un prix de langues anglaise et allemande. En 1894-95 est décerné le premier prix d'italien, enfin l'espagnol connaît une existence éphémère, de 1909 à 1919.

Ce n'est qu'en 1894-95 qu'une section moderne apparaît au collège, une classe de seconde dite moderne est créée, elle exclut l'enseignement du latin et du grec et inclut la physique et la chimie. Tous les élèves ne désirent pas entreprendre de longues études, aussi un cours professionnel est créé au collège en 1905. Il conduit en 2 puis 3 ans, dès la 4^e à la préparation à des écoles techniques diverses dans les secteurs du commerce, de l'agriculture. Ce cours ne connaît cependant qu'une existence éphémère, puisqu'en 1913, il apparaît pour la dernière fois dans le bulletin de distribution des prix. N'aurait-il pas trouvé son public ?

L'enseignement se fait sous forme de cours magistraux, ces derniers trouvent leur application pratique dans la réalisation de nombreux devoirs. En 1925, en classe de 4^e, 16 devoirs sont réalisés chaque semaine par les élèves : 3 versions latines, 2 thèmes latins, 3 exercices grecs, 1 dictée, 2 exercices de français, 1 exercice de style, 2 de mathématiques et 2 de langues.

On accorde une grande importance aux exercices écrits. Si les élèves font parfois des exposés oraux, ils ne sont suivis que d'une courte discussion. Aux matières traditionnelles viennent s'ajouter les arts d'agrément (dessin, musique) en complément de l'enseignement donné. Ces cours facultatifs sont suivis par un tiers des élèves.

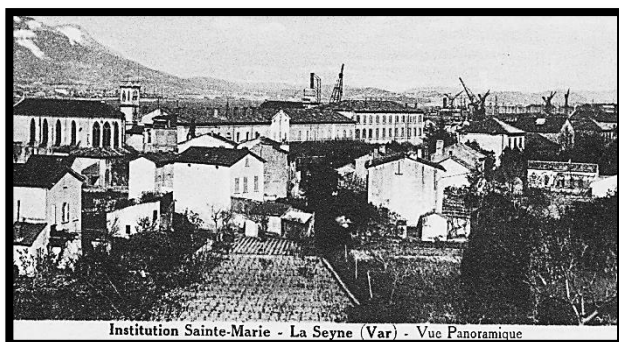
L'enseignement donné au collège reflète l'idéologie et la philosophie de l'Eglise. Les manuels utilisés sont choisis en conséquence. Aussi, en 1919 comme en 1937, les maisons d'éditions catholiques comme DE GIGORD et BEAUCHENE fournissent une grande partie des ouvrages utilisés. Les ouvrages d'instruction religieuse et de philosophie sont presque tous écrits par des religieux. Le programme de philosophie notamment pour ce qui concerne la morale, met en exergue les



valeurs catholiques traditionnelles avec des thèmes comme : la morale et la crise de la natalité, les devoirs des nations colonisatrices ou la patrie.

De fait, les Pères Maristes instruisent et éduquent leurs élèves dans le respect de la patrie. Ce patriotisme est le fruit d'un culte du passé, exalté, d'une histoire perçue dans les consciences comme glorieuse et magnifique, parfois survalorisée, dont le phénomène religieux est l'un des piliers unificateur. Pour de nombreux catholiques, le sentiment patriotique tient du sentiment religieux, quasi mystique. Ils distinguent la Patrie, valeur éternelle, des gouvernements et de ce qu'ils peuvent représenter idéologiquement. Cette conception quasiment religieuse de la Patrie n'est pas du seul fait des catholiques, mais des Français en général. Le sentiment patriotique conduit les professeurs et leurs élèves à faire preuve de la plus grande considération envers les forces armées, et à faire preuve d'un certain militarisme. Pour des raisons circonstancielles (forte présence d'enfants de militaires parmi les élèves), mais aussi et surtout idéologiques, les Pères apprécient les militaires. N'ont-ils pas en commun le sens du devoir, du sacrifice, de l'obéissance. Chaque année les élèves du collège participent au concours d'éloquence de la DRAC (association de défense des religieux anciens combattants), des officiers sont invités à faire des conférences. Pour le cinquantenaire du collège, en 1899, une statue de Jeanne d'Arc, représentée en armure, portant une bannière à fleurs de lys, le regard tourné vers le ciel, est installée dans la cour d'honneur. L'Eglise ne l'a encore ni béatifiée (1909) ni canonisée (1920). La dévotion populaire précède, ici, les décisions pontificales. Aucune image autre que celle de cette Sainte patriote ne saurait mieux exprimer l'attachement des professeurs et de leurs élèves à Dieu et à la Patrie.

La présence du grand port militaire de Toulon et de nombreuses familles d'officiers de marine, conduit les Pères maristes à entretenir d'étroites relations avec ces derniers.



Avant même la création du collège, les missionnaires maristes en partance pour l'Océanie s'étaient liés avec les marins. Les longues traversées, souvent effectuées sur des navires militaires, la vie quotidienne à bord avaient rapproché marins et maristes.

Le collège adopte l'esprit, les traditions de la Marine : on ne parle pas de réfectoire mais de carré, l'uniforme du collège à boutons dorés reproduit une ancre de marine.

Enfin la discipline rigoureuse est quasiment militaire. Autant de raisons qui poussent un élève à comparer le collège à un navire : *"Nous trouvons, en effet, au collège, des matelots groupés par divisions, par classes, passant leur journée dans des exercices distribués par un rigoureux tableau de service, annoncés par la cloche du bord, exécutés sous la direction d'officiers. Ces officiers eux-mêmes ont à leur tête un état-major dont vous êtes, mon Révérend Père, en quelque sorte l'Amiral. Comme à bord de tout navire, il y a ici une discipline, car la discipline c'est la charpente rigide, mais indispensable, qui maintient le vaisseau. Enfin, la devise de tous les bâtiments français : "Honneur, Patrie, Valeur, Discipline" est à bon droit celle du nôtre, en y ajoutant, à la première place le mot qui manque : Dieu "*

Si les Pères maristes entretiennent d'excellentes relations avec les milieux maritimes, ce n'est pas seulement dû aux circonstances ; plus profondément les officiers de la Marine ont avec les religieux des valeurs communes, tant religieuses que politiques. Milieu traditionaliste, la Marine compte dans ses rangs de nombreux officiers royalistes et pratiquants. Les liens qui unissent les maristes et les marins se manifestent lors des cérémonies officielles religieuses ou civiles. D'un point de vue matériel, la Marine n'hésite pas à prêter son concours au collège, c'est avec l'aide des marins qu'est maîtrisé l'incendie du collège en septembre 1900.

La séparation de L'Eglise et de l'Etat contraint les officiers supérieurs à plus de réserve, il n'est plus question de voir comme au XIX^e siècle, un évêque en visite au collège disposer pour se rendre de Toulon à la Seyne, d'un canot mis à disposition par l'Amiral Préfet maritime.

En 1930, le Général GELIN, militaire colonial, lors d'une conférence : *"invite des élèves de l'Institution...élite de la jeunesse française à embrasser la carrière coloniale notamment comme officier ou administrateur, afin de travailler à la grandeur, au développement et à la prospérité des colonies"*. En 1937, le Général DE RAYMOND, Président du comité toulonnais



de la Semaine Coloniale, fait un exposé sur la haute mission civilisatrice de la France. L'idée coloniale est de fait, fortement soutenue au sein de l'établissement.

Dans l'esprit du temps, Maristes et Marins poursuivent ainsi par des voies différentes des objectifs communs, et, pour les Pères, la grandeur de Dieu passe aussi par celle de la France, fille aînée de l'Eglise ; l'amour de Dieu et de la Patrie sont indissociables.

En guise de conclusion

1843-1943, un siècle s'écoule depuis l'arrivée de Mgr DOUARRE et de ses missionnaires en

partance pour l'Océanie à la fermeture du collège pour cause de guerre ; seule interruption dans la vie de l'établissement depuis sa création. C'est peu au regard de l'Histoire humaine, mais que de changements dans la vie politique, religieuse, sociale et économique de la France ! De la Royauté à la République, d'une Eglise triomphante aux lois de séparation, enfin d'une France traditionnelle à une autre urbaine et industrielle.

L'histoire du collège Sainte-Marie s'inscrit dans cette période de bouleversements, traversée par les tragédies que sont les deux guerres mondiales. D'emblée, le collège se distingue, marque sa spécificité. Ici il n'a pas été demandé à la Société de Marie de reprendre un établissement existant comme ce fut le cas à Langogne. La création d'une maison d'éducation, à la Seyne doit plus du hasard qu'à une politique définie. Cet établissement est le second créé par les Maristes. De l'idée à sa réalisation, le chemin sera long, les démarches administratives difficiles. Dès son ouverture, l'Institution connaît un franc succès, moins de quatre ans après sa première rentrée, elle attire dans son cours de Marine, préparation à l'Ecole Navale, les élèves des "meilleures familles" de la région et même du pays. Les jeunes gens qui suivent leurs études sont issus de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie. Pour un siècle le ton est donné, l'Institution Sainte-Marie, qui compte parmi ses élèves, bon nombre d'enfants d'officiers de Marine, adopte l'esprit de ce corps. La piété, la discipline et le travail seront à la base de l'éducation et de l'instruction données au collège. L'établissement n'accueille qu'un nombre restreint d'externes, la vie de l'internat est rythmée par les exercices religieux, prières, célébrations, instructions. Ces derniers sont profondément marqués par une piété ultramontaine dont la dévotion mariale, le goût du faste dans les cérémonies religieuses ou l'attachement au Saint-Père sont les caractéristiques fondamentales. La discipline, n'est pas un vain mot. Les Pères attendent de leurs élèves une obéissance totale, le règlement ne souffre d'aucune entorse ; parfois, il vaudrait mieux parler de règle, tant l'atmosphère de l'Institution tient du petit séminaire ou du monastère. Cette discipline est parfois excessive et ne sait pas toujours éviter un certain pharisaïsme. Elle est le lot commun des maisons d'éducation au XIX^e siècle, mais dans les années 1930, et à plus forte raison après la Seconde Guerre Mondiale, elle apparaît souvent archaïque. Si au début du XX^e siècle, le cours de Navale fait la réputation de l'établissement, dans les années 1950 c'est sa rigueur disciplinaire, ce qui n'exclut pas d'excellentes études. La suppression de la préparation du cours à l'Ecole Navale en 1924 constitue un événement

important, même si, à court terme, elle ne se traduit pas par des changements au niveau du recrutement. Le collège perdait là une spécificité qui avait créé sa réputation, son renom, et en avait fait le fleuron des établissements maristes, pouvant rivaliser avec les grandes maisons d'éducation des Jésuites, des Dominicains ou les lycées d'Etat nantis de classes préparatoires aux Grandes Ecoles. Si le collège reste une référence parmi les établissements d'enseignement locaux ou régionaux, il perd sa prédominance.

Au début du siècle, la direction organise des cours professionnels orientés vers des écoles agricoles, commerciales ou scientifiques, mais l'expérience tourne court. Cet échec est symptomatique de la situation du collège au XX^e siècle, mais surtout dans l'Entre-deux-guerres. Ce dernier est une institution bien assise, prospère, réputée, mais qui vit sur sa lancée de façon routinière. A la fin des années 1930, on se prend encore à rêver à la réouverture du cours préparatoire à l'Ecole Navale, mais a-t-on pensé à d'autres grandes écoles ?

Depuis le début du siècle, le collège a connu peu de changements, d'évolutions. Certes, il est vrai que la France de l'entre-deux-guerres est peu portée vers l'innovation, mais ici cette caractéristique atteint son paroxysme. Cette situation s'explique en partie par le non-renouvellement des fonctions de direction de l'établissement. En réalité, l'établissement, tout en conservant son renom, connaît une période de relatif déclin dans l'Entre-deux-guerres.

Les Pères maristes entendent instruire leurs élèves, leur donner de solides bases dans les disciplines les plus variées et les préparer à divers concours ou au baccalauréat, examen qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur. Le rythme de travail intense, les nombreux devoirs, les compositions ou examens sont autant de moyens qui permettent à l'élève d'obtenir le diplôme désiré. Ce dernier est la finalité même du travail scolaire, plus peut être que la formation intellectuelle proprement dite. L'Institution Sainte-Marie est un établissement scolaire, mais surtout "une maison d'éducation", terme souvent employé par les Pères ou les chroniqueurs. Au cours de leur scolarité, les élèves acquièrent au contact des professeurs certaines valeurs ou principes. On forme, au collège, un "honnête homme" qui, issu des milieux sociaux favorisés, fera partie de l'élite. En cela, l'Institution conserve les objectifs assignés à l'enseignement secondaire au XIX^e siècle : fournir des cadres à la Nation. Cette formation s'attache à développer chez l'élève le goût de la rigueur, de la discipline, du travail, le sentiment patriotique et religieux. Cette éducation conservatrice et traditionnelle forme des individus plus préparés à faire face aux événements qu'à les remettre en question.

La Seconde Guerre Mondiale ne marque pas une rupture dans la vie de l'Institution, qui de 1941 à 1949 est dirigée par le Père BOUVET, ancien élève du collège et digne successeur du précédent supérieur. Le Père SOULIER, qui administre le collège de 1949 à 1959, le fait dans le même esprit.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la physionomie de l'établissement évolue. Le personnel d'éducation et d'enseignement se laïcise, effet de la diminution des vocations sacerdotales. En 1961, un contrat d'association est signé avec l'Etat, ce qui permet d'ouvrir lentement le recrutement social du collège : les effectifs passent de 420 en 1958 à 900 en 1985 ! L'organisation des études évolue, les cours du samedi sont supprimés dès 1970, l'internat est aussi moins fréquenté. Si le collège reste renommé pour sa discipline et ses études, la vie et la pratique religieuse sont moins présentes et l'instruction prend désormais le pas sur l'éducation.



N.B. : Les définitions soulignées correspondent à des mots évoqués lors des conférences présentées dans ce numéro

MOTS CROISES 135

Horizontalement.

I Oisiveté. – **II** Qui utilise la statistique pour rechercher des corrélations. – **III** Ebouillanté. Petit morceau de bois – **IV** Certaine est blanche. Spécialiste. Absorbée. – **V** Au bout du pont. Non anglais. Homme d'Etat espagnol. – **VI** Ecrivain américain à l'envers. En Savoie. Musique moderne. – **VII** Situé. Réponse positive. Personnel. – **VIII** Patronyme de l'un de nos récents conférenciers. Institut enseignant situé à la Seyne-sur-Mer. – **IX** Début d'aéroport. Précède le docteur. Assemblée générale. – **X** A manier avec précaution. Joint. – **XI** Etablissement d'enseignement privé. – **XII** Cœur de bœuf. Résine antispasmodique. Parcouru. Indique le lieu – **XIII** Ses adeptes sont souvent des fêtards.

Verticalement.

1 Forme de destruction. – **2** Sert à l'écriture. Préfixe. – **3** Sécrétée par certaines chenilles. Ancien parti politique. Hors service – **4** Possèdent. Prêtat l'oreille. – **5** Deux voyelles. Certain est très nuisible aux vergers. Paria – **6** Nom d'un calife. Jeu. Représente un groupe. – **7** Cale. Peut être fumé ou mâché. Double initiale d'Ursula. – **8** Certain type de congé. Réfuta. Fin du quart. – **9** Fournit une sève sucrée. Note. Coule en Alsace. – **10** Architecte français. Porté. Affirmation. – **11** Instruments utilisés en géométrie. Début d'une longue série. – **12** Sans ornements. Personnel. Ecorce de couleur brun-roux. Initiales célèbres à Marseille. – **13** Atteint de paralysie.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													
XII													
XIII													

REPONSE AUX MOTS CROISES DU N° 134

SOLUTION DU SUDOKU DU N° 134

6	9	2	5	4	8	3	7	1
7	8	1	2	3	6	5	4	9
4	5	3	9	1	7	2	8	6
3	2	7	6	8	4	1	9	5
8	4	6	1	5	9	7	2	3
5	1	9	3	7	2	4	6	8
2	7	5	8	6	3	9	1	4
9	3	8	4	2	1	6	5	7
1	6	4	7	9	5	8	3	2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	B	A	R	C	E	L	O	N	N	E	T	T	E
II	A	Q	U	A	T	I	Q	U	E	S		I	F
III	C	U	T	T	E	R		M	O	T			F
IV	I	I		I		E	B	E	N	I	S	T	E
V	L	T		O	R		U	R		M	I	A	R
VI	L	A	I	N	E	R		A	I	E		C	V
VII	E	I	N		P	O	U	T	R	E	L	L	E
VIII	D	N		N	O	T	R	E		S		E	S
IX	E		B	N	N	I		U	N		U		C
X	K	I	R		D	E	T	R	U	I	T		E
XI	O	T	A	N			A		E		E	O	N
XII	C	E	V	E	N	O	L	S		I			T
XIII	H		O	F	F	I	C	I	A	L	I	T	E

LE CARNET

➤ Distinction :

L'un de nos membres les plus anciens et les plus fidèles, Madame Thérèse CASTEL, a reçu la **Médaille de la Ville de La Seyne-sur-Mer** et a été faite **citoyenne d'Honneur** de la commune. Elle est l'une des survivantes de la tragédie dite "de l'émissaire commun" du 11 juillet 1944 qui a fait 101 victimes. Notre vice-président Jean-Claude AUTRAN ainsi que M. José PEIRÉ assistaient à la commémoration le 18 avril 2015.

Toutes nos félicitations à Thérèse CASTEL.

➤ C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de :

- M. le Colonel Fernand ROUVIER dans sa 95^e année, dont les obsèques ont eu lieu le 31 mars 2015. Un de nos plus anciens membres dont la cotisation 2015-2016 était déjà réglée !
- M. Pierre Malfato, le 28 mars 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 2 avril 2015.
- Mme Marthe BAUDESSEAU, le 29 avril 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 9 mai 2015. Marthe BAUDESSEAU avait succédé à la direction de notre publication trimestrielle à M. Jean BOUVET de 1992 à 1995 (n° 44 à 56).
- Mme Yvette SANIAL, le 20 mai 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 26 mai 2015. Yvette SANIAL a été, pendant de longues années, la secrétaire générale de l'OMCA, devenu OSCA, association présidée par M. Marc QUIVIGER, membre actif de notre Conseil d'Administration.

Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées.

Nos joies :

La naissance d'un petit garçon prénommé Pierrick, le 13 mai 2015 à Jossigny, près de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), petit-fils de notre vice-président Jean-Claude AUTRAN. Pierrick est le fils de Nicolas et Sophie AUTRAN. Il aurait été un arrière-petit-fils de Marius AUTRAN, historien de La Seyne, disparu en 2007.

Nos félicitations aux heureux parents et grands-parents...

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT 2015 - 2016

Adhésion à la Société des Amis de la Seyne, sans abonnement au Bulletin :	8 €
Abonnement au Bulletin, "Le Filet du pêcheur":	12 €
Adhésion avec abonnement au Bulletin, membre actif de la Société :	20 €

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO

**Les Bosquets de Fabrégas - n°14, 527 chemin de Mar-Vivo aux deux chênes –
83500 La Seyne-sur-Mer.**

NOM :	Prénoms :
Adresse :	
Tél :	Adresse électronique :

